CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

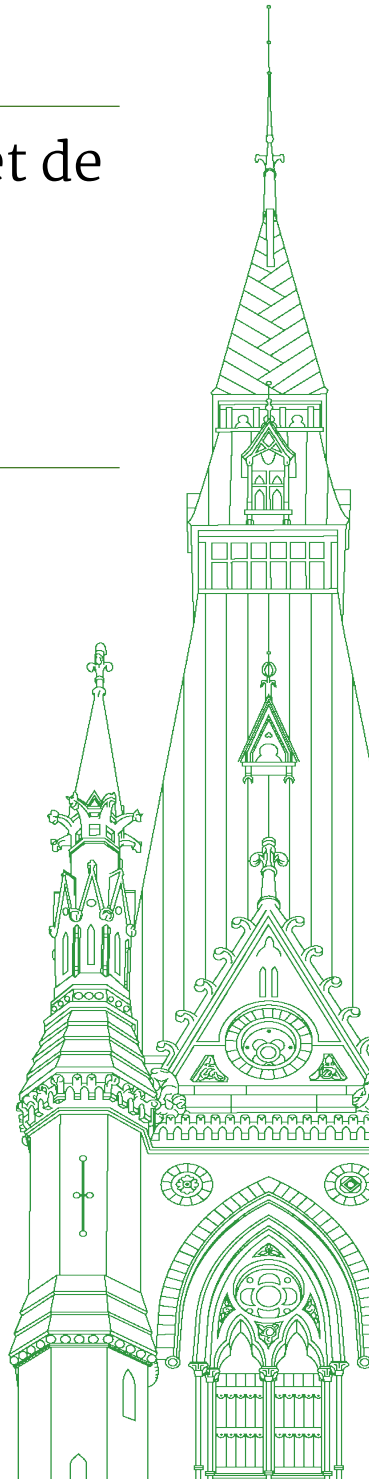
45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

# Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 041**

Le mardi 20 octobre 2026



Présidente : Julie Dzerowicz

# Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

**Le mardi 20 octobre 2026**

● (1535)

[*Traduction*]

**La présidente (Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bonjour à tous. Bienvenue à la 41e réunion du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes. La séance d'aujourd'hui est retransmise à la télévision et se déroule sous forme hybride.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, je tiens à vous avertir que j'aimerais discuter de quelques questions de régie interne et de programmation de notre calendrier. À la fin de notre séance d'aujourd'hui, je prévois passer cinq minutes à en discuter. Je tenais à vous en informer à l'avance afin que vous en teniez compte.

J'aimerais maintenant passer à l'audience de notre groupe d'experts d'aujourd'hui.

Nous étudions les moyens d'attirer et de valoriser les talents internationaux pour renforcer l'économie canadienne.

Notre premier groupe d'experts est composé de trois témoins clés.

Nous accueillons deux représentantes du Bureau canadien de l'éducation internationale, notamment Larissa Bezo, présidente et cheffe de la direction; et Sandra Boisvert, conseillère principale, Relations gouvernementales et politiques publiques.

Nous recevons également des représentants de Roseview Global Incubator Inc., notamment M. Dearden, qui est le cofondateur de l'organisation, ainsi que M. Robert Douglas, je crois, qui est directeur général et qui se joint à nous par vidéoconférence.

Ensuite, nous accueillons des représentants de l'Université de Waterloo. Tom Duever, vice-président intérimaire aux affaires universitaires et vice-recteur principal, qu'on ne peut pas voir et qui n'est pas parmi nous, mais nous savons qu'il sera dignement représenté par le professeur Ian VanderBurgh, vice-recteur associé de la gestion stratégique des effectifs étudiants et responsable institutionnel de l'engagement mondial, qui s'est également joint à nous par vidéoconférence.

Soyez tous les bienvenus.

Chaque groupe disposera de cinq minutes pour faire sa déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux séries de questions.

Je vais commencer par donner la parole aux personnes présentes dans la salle.

Bienvenue, madame Bezo. Je vous invite à faire votre déclaration préliminaire.

**Larissa Bezo (présidente et chef de la direction, Bureau canadien de l'éducation internationale):** Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de contribuer à l'étude du Comité.

Le BCEI est l'association nationale qui représente les universités, les collèges, les écoles polytechniques, les instituts et les conseils scolaires des classes allant de la maternelle à la 12e année qui sont engagés dans l'éducation internationale.

Au fond, cette discussion porte sur un seul et même sujet, c'est-à-dire la capacité du Canada à être compétitif et à prospérer dans une économie mondiale de plus en plus axée sur les talents.

Le Canada fait face à des pénuries persistantes dans des secteurs clés, dont les soins de santé, les métiers spécialisés, l'ingénierie et la technologie. Parallèlement, nous poursuivons des objectifs ambitieux dans les domaines de l'intelligence artificielle, des minéraux critiques, des énergies propres, de l'agriculture, de l'énergie nucléaire et de la défense.

Le développement des talents nationaux doit rester notre priorité absolue, mais les réalités démographiques sont incontournables. Le vieillissement de la population, la faiblesse des taux de natalité et le ralentissement de la croissance de la population active signifient que les talents nationaux, à eux seuls, ne suffiront pas à répondre aux futurs besoins en main-d'œuvre du Canada. Le Canada doit se positionner pour attirer les talents du monde entier, et l'un de nos plus grands atouts concurrentiels réside dans nos étudiants étrangers.

Les étudiants étrangers ne sont pas de simples résidents temporaires: ce sont des futurs travailleurs, entrepreneurs, innovateurs, chercheurs et chefs de file communautaires. Ils obtiennent des diplômes canadiens, acquièrent la maîtrise de nos langues officielles, établissent des réseaux professionnels et s'enracinent dans nos collectivités. Aucune autre source de talents n'arrive avec des bases aussi solides pour réussir et apporter une contribution à long terme.

Le récent débat a grandement mis l'accent sur la gestion du nombre de résidents temporaires, mais je dirais que nous nous posons la mauvaise question. La question la plus importante est de savoir comment le Canada peut maximiser la valeur des quelque 155 000 places réservées chaque année aux étudiants étrangers dans le cadre du plan actuel des niveaux d'immigration.

Lorsque les places sont limitées, chaque place compte. Chaque place représente une possibilité d'attirer une personne susceptible de combler une pénurie de main-d'œuvre, de démarrer une entreprise, de faire avancer la recherche, de renforcer une collectivité ou de stimuler la croissance économique.

Cela nous amène à une autre question importante concernant les meilleurs talents. Les meilleurs talents ne se limitent pas à l'excellence scolaire. Ils comprennent les futurs infirmiers et infirmières, les travailleurs spécialisés, les enseignants, les ingénieurs, les spécialistes de l'intelligence artificielle, les entrepreneurs et les bâtisseurs communautaires. En bref, les meilleurs talents sont ceux qui aident le Canada à donner suite à ses priorités économiques, sociales et régionales.

La question qui se pose en ce moment n'est pas de savoir si les étudiants étrangers ont leur place dans la stratégie canadienne en matière de talents, car c'est déjà le cas. La véritable question est de savoir si le Canada exploite suffisamment cet atout stratégique pour bâtir la main-d'œuvre et l'économie dont nous aurons besoin dans les décennies à venir.

Les recommandations du BCEI sont les suivantes.

Premièrement, il faut rétablir la stabilité, la prévisibilité et la confiance dans la voie d'accès des étudiants internationaux. Si le Canada souhaite attirer les meilleurs talents, il doit être perçu comme un pays prévisible, fiable et transparent.

Deuxièmement, il convient d'aligner le recrutement d'étudiants étrangers sur les besoins à venir du marché du travail canadien. L'objectif ne doit pas se limiter à pourvoir les places disponibles pour les permis d'études; il doit consister à maximiser la contribution de chaque étudiant qui choisit le Canada. La politique en matière d'éducation internationale, la politique d'immigration, les prévisions relatives au marché du travail et les priorités en matière de développement économique devraient toutes tendre vers les mêmes résultats.

Troisièmement, il convient de mettre en place des voies d'accès claires qui conduisent de l'éducation à l'emploi, en passant par la résidence permanente. Les étudiants internationaux doivent être considérés comme un bassin de talents à long terme, et non comme une population temporaire. L'enquête que le BCEI a menée en 2025 auprès des étudiants internationaux a révélé qu'environ 70 % d'entre eux espéraient rester au Canada après l'obtention de leur diplôme. Plus d'un de ces étudiants internationaux sur quatre souhaite se lancer dans l'entrepreneuriat et éventuellement créer sa propre entreprise. C'est lorsque les diplômés talentueux peuvent entrevoir un cheminement clair et compréhensible, qui va des études à la vie professionnelle, puis à une contribution durable, que le Canada en tire le plus grand bénéfice.

Quatrièmement, il faut mettre en place des voies d'accès adaptées aux particularités régionales afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre locales. Les défis liés à la main-d'œuvre ne sont pas uniformes partout au Canada. Les communautés rurales, nordiques et francophones en situation minoritaire font face à de graves difficultés et subissent des pressions liées au marché du travail. Les politiques en matière de talents doivent donc rendre compte de ces réalités et contribuer à orienter les diplômés qualifiés vers les communautés qui ont le plus besoin de leurs services.

Cinquièmement, il faut adopter une stratégie globale en matière de talents dans l'ensemble du gouvernement. La question des talents ne relève pas uniquement de l'immigration. Il s'agit d'un enjeu économique, d'un enjeu de productivité, d'un enjeu d'innovation et d'un enjeu de compétitivité. Cette question nécessite une coordination renforcée entre les secteurs de l'immigration, de l'éducation, du développement du marché du travail, du développement économique, de l'innovation, du commerce et des affaires étrangères.

Le plus grand défi économique à long terme du Canada n'est pas un manque d'ambition, mais bien une pénurie de talents. Les étudiants étrangers constituent l'un des outils les plus efficaces dont nous disposons pour relever ce défi. Ils choisissent le Canada, y investissent, acquièrent des compétences canadiennes, obtiennent des diplômes canadiens et établissent des réseaux au Canada; bon nombre d'entre eux souhaitent d'ailleurs y construire leur avenir.

Pendant que le Canada réfléchit à sa stratégie en matière de talents, la question centrale devrait être simple: comment pouvons-nous tirer le meilleur parti de chaque place disponible pour les étudiants étrangers? Si nous disposons chaque année de 155 000 places pour attirer de futurs travailleurs spécialisés, entrepreneurs, chercheurs et innovateurs, ces places doivent être considérées comme des atouts stratégiques; or, depuis le début de l'année, seulement environ 28 200 de ces places ont été utilisées.

Le Canada dispose d'une stratégie éprouvée pour attirer, retenir et tirer pleinement parti des talents internationaux dans notre intérêt. La question est de savoir si nous en exploiterons tout le potentiel.

● (1540)

Je vous remercie de votre attention.

**La présidente:** Je vous remercie, madame Bezo.

Je vais maintenant inviter M. Dearden à faire une déclaration préliminaire de cinq minutes.

**Mike Dearden (cofondateur, Roseview Global Incubator Inc.):** Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je voudrais commencer par énoncer un postulat très simple: le Canada a besoin d'entrepreneurs, qu'ils soient nés ici ou qu'ils soient arrivés hier.

Les entrepreneurs créent des entreprises. Ils emploient des Canadiens. Ils investissent des capitaux, paient des impôts et engendrent la richesse qui soutient nos collectivités et nos programmes sociaux. Le Canada a également besoin de travailleurs qualifiés, d'universitaires et de chercheurs, mais le fait d'attirer ces personnes talentueuses au Canada ne signifie pas nécessairement qu'elles créeront des entreprises ou des emplois. Les entrepreneurs viennent ici précisément pour créer des entreprises.

D'après mon expérience auprès d'entrepreneurs internationaux, j'ai constaté qu'il existe deux obstacles majeurs à leur entrée sur le marché. Le premier est la lenteur des procédures d'immigration, et le second, le manque de clarté des règles.

Les entrepreneurs qui réussissent ont le choix. Ils peuvent créer leur entreprise aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient ou ailleurs. Ils n'attendront pas, pendant des années, que le Canada prenne des décisions.

Il faut que nous adoptions une approche différente: nous devons établir des normes élevées, définir des exigences claires et prendre des décisions en temps opportun. Nous n'avons pas besoin de nous fixer des objectifs démesurés. Je crois que le fait d'accueillir 1 000 véritables entrepreneurs par an stimulerait la croissance économique.

Je voudrais maintenant formuler cinq suggestions concrètes.

Premièrement, il faut limiter les demandes à trois entrepreneurs par entreprise. Chacun d'entre eux doit jouer un rôle réel et actif dans la gestion de l'entreprise. C'est l'entreprise qui doit être à l'origine de la demande d'immigration; l'immigration ne doit pas être la raison pour laquelle l'entreprise sera créée.

Deuxièmement, il faut exiger une réussite entrepreneuriale avérée. Les demandeurs doivent prouver qu'ils ont déjà créé et géré une entreprise prospère dans leur pays d'origine ou sur un autre marché. Au lieu d'essayer de prédire qui pourrait devenir entrepreneur, le Canada devrait attirer des personnes qui ont déjà démontré leurs capacités entrepreneuriales.

Troisièmement, il faut exiger un plan d'affaires crédible et des capitaux d'investissement substantiels. Les demandeurs doivent démontrer comment ils comptent créer et développer leur entreprise au Canada, et ils doivent disposer de fonds suffisants pour financer leurs activités et subvenir à leurs besoins. Je proposerais d'exiger des capitaux d'investissement disponibles d'au moins 250 000 $. Cela démontre un engagement financier important et la capacité de créer une entreprise viable. Bien entendu, le montant de financement qui convient pour chaque entreprise dépend des besoins de chacune d'entre elles.

Quatrièmement, il faut faire la distinction entre l'entrepreneuriat et l'innovation. Le Canada a besoin d'entreprises innovantes et technologiques, mais l'entrepreneuriat a une portée beaucoup plus large. Une entreprise technologique qui emploie 40 Canadiens contribue à notre économie. Il en va de même pour une entreprise prospère dans les secteurs de l'agriculture, de la transformation alimentaire, de la construction, des transports, de la logistique et des services professionnels. Nous ne devons pas négliger les entrepreneurs qui ont fait leurs preuves simplement parce que leurs entreprises ne sont pas techniquement innovantes. Un entrepreneur qui réussit n'a pas nécessairement besoin d'inventer quelque chose de nouveau; il doit créer une entreprise qui fait croître notre économie.

Cinquièmement, il faut veiller à ce que les politiques gouvernementales agissent de concert pour attirer et retenir les talents internationaux. Le Canada investit des millions de dollars pour attirer des universitaires, des chercheurs et des entrepreneurs de premier plan venus du monde entier, mais lorsque ces personnes arrivent, d'autres politiques gouvernementales peuvent créer des obstacles financiers importants à leur installation ici. Je me contenterai de mentionner les taxes et frais excessifs que les ressortissants étrangers sont tenus de payer lorsqu'ils achètent une maison pour leur famille, après leur arrivée au Canada.

Nous ne devons pas, d'un côté, investir dans l'attraction de talents internationaux grâce à certaines mesures, et de l'autre, les dissuader de s'établir ici en raison d'autres mesures. Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux doivent collaborer pour faire en sorte que leurs politiques soutiennent un objectif commun, c'est-à-dire celui d'attirer des personnes qui contribueront à la croissance économique du Canada.

Le Canada devrait accueillir des entrepreneurs qui ont fait leurs preuves, disposent de capitaux d'investissement et ont mis au point un plan crédible visant à créer des entreprises ici. L'immigration des entrepreneurs devrait viser à renforcer l'économie canadienne, au lieu de se contenter de traiter leurs demandes d'immigration.

Je vous remercie de votre attention, et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

● (1545)

**La présidente:** Je vous remercie, monsieur Dearden. Vous nous avez accordé 30 secondes de plus, ce dont nous vous sommes reconnaissants. Vous avez été très bref.

Nous allons maintenant entendre le représentant de l'Université de Waterloo. Une fenêtre s'est maintenant ouverte sur mon écran pour le professeur Duever, c'est-à-dire le vice-président intérimaire aux affaires universitaires et le vice-recteur principal à l'Université de Waterloo. Je présume que c'est vous qui vous occuperez de la déclaration préliminaire de cinq minutes.

**Tom Duever (vice-président intérimaire aux affaires universitaires et vice-recteur principal, University of Waterloo):** Oui, c'est moi.

**La présidente:** D'accord. La parole est à vous.

**Tom Duever:** Je vous remercie, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui dans le cadre de votre étude sur l'attraction et la valorisation des talents internationaux pour renforcer l'économie canadienne.

Comme cela a déjà été mentionné, je m'appelle Thomas Duever. Je suis vice-président intérimaire aux affaires universitaires et vice-recteur principal à l'Université de Waterloo.

L'Université de Waterloo est une université de recherche de premier plan à l'échelle mondiale, qui compte plus de 41 000 étudiants. Elle abrite le plus important programme d'alternance travail-études du monde entier et dispose d'un écosystème entrepreneurial dynamique. Nos atouts en matière de recherche couvrent également des domaines qui revêtent une importance croissante pour l'économie, la sécurité et la souveraineté du Canada.

Le message que je souhaite transmettre aujourd'hui au Comité est clair: le Canada a la possibilité de gérer de manière responsable le nombre d'étudiants étrangers qu'il admet tout en continuant de mener une politique ciblée qui vise à attirer et à retenir les étudiants et les chercheurs hautement qualifiés dont notre économie a besoin pour prospérer.

Pour que le Canada soit à l'avant-garde dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, la quantique, la fabrication de pointe, les technologies de la santé et la cybersécurité, nos universités et nos entreprises doivent pouvoir compter sur les meilleurs talents, tant canadiens qu'internationaux.

L'Université de Waterloo affiche un bilan remarquable en matière de transformation de l'enseignement international en croissance à long terme pour le Canada. Soixante-dix pour cent des étudiants étrangers de notre université obtiennent le statut de résident permanent canadien après l'obtention de leur diplôme. Ce chiffre est deux fois plus élevé que le taux moyen national d'obtention du statut de résident permanent chez les étudiants étrangers.

Notre modèle d'alternance travail-études joue un rôle essentiel dans cette réussite. Chaque année, plus de 26 000 étudiants y participent grâce à un réseau de 8 000 employeurs et obtiennent leur diplôme avec deux années d'expérience professionnelle à leur actif. Ce lien entre l'éducation et le marché du travail aide les étudiants à comprendre où leurs compétences sont recherchées, permet aux employeurs de repérer des talents et aide les diplômés à visualiser leur avenir au Canada.

L'attraction des talents n'est qu'une première étape. Il faut ensuite les inciter à rester ici. Plus de 90 % des anciens étudiants de Waterloo ayant obtenu leur diplôme en 2010 ou après restent au Canada, tandis qu'environ 3 % d'entre eux seulement résident aux États-Unis. Parmi nos anciens étudiants de troisième cycle, 87 % restent au Canada, dont 82 % des titulaires de doctorats.

Notre solide écosystème d'entrepreneuriat et de commercialisation contribue à la création d'entreprises dans le sud-ouest de l'Ontario. Notre politique en matière de propriété intellectuelle détenue par les créateurs, le bureau de commercialisation de Waterloo et notre incubateur, Velocity, aident à faire passer les idées du laboratoire au marché. Velocity a accompagné plus de 500 entreprises en démarrage, dont la valeur totale dépasse 40 milliards de dollars.

Nous savons que les meilleurs étudiants, chercheurs et créateurs d'entreprise du monde ont le choix, et que les voies d'accès à l'immigration ne constituent qu'un facteur parmi d'autres dans leur prise de décision. Nous reconnaissons également que ce débat doit aborder les questions de surveillance et de confiance du public. En effet, un système d'intégrité solide renforce la capacité du Canada à attirer les talents internationaux, en préservant la confiance des étudiants, des chercheurs et des Canadiens. Nous estimons aussi qu'il est important que le Canada fasse la distinction entre les différents bilans et résultats, et qu'il y apporte des réponses adaptées.

Notre taux d'approbation des permis d'études pour les six premiers mois de 2026 était de 90 %. Nous garantissons un logement pour la première année aux étudiants nationaux et aux étudiants internationaux de premier cycle, nous proposons une aide en matière d'immigration par l'intermédiaire de consultants canadiens en immigration réglementés, et nous offrons un large éventail de services de soutien aux étudiants.

En ce qui concerne la prochaine étape de notre stratégie nationale en matière de talents, nous estimons que le Canada devrait se concentrer sur trois priorités.

Tout d'abord, le Canada a besoin d'un système de permis d'études et de travail stable, transparent et prévisible. Les étudiants et les chercheurs les plus brillants prennent leurs décisions des mois, voire des années à l'avance. Ils doivent avoir l'assurance que les règles qui les amènent à choisir le Canada resteront raisonnablement stables.

Deuxièmement, la politique du Canada devrait mettre l'accent sur la qualité des établissements d'enseignement et les résultats obtenus. La qualité de l'enseignement, la contribution à la recherche, le soutien des étudiants, les liens avec le marché du travail et les résultats en matière d'obtention du statut de résident permanent devraient guider l'évaluation de nos succès. Une approche plus nuancée permettrait au Canada de gérer le nombre total d'étudiants tout en continuant d'attirer les meilleurs talents.

Troisièmement, l'attraction des talents doit aller de pair avec leur rétention. Le Canada devrait faciliter la création de recherches canadiennes, de propriétés intellectuelles canadiennes, d'entreprises canadiennes et d'emplois canadiens en mettant en œuvre des politiques coordonnées en matière d'investissement dans la recherche, de commercialisation et de croissance.

L'occasion qui s'offre au Canada est claire. Nous pouvons concilier un système d'immigration durable et une stratégie de gestion des talents compétitive à l'échelle mondiale en adoptant une approche plus réfléchie quant aux talents que nous attirons, en mettant davantage l'accent sur les résultats et en faisant preuve de plus d'ambition pour retenir les personnes et les idées, ce qui contribuera à garantir que les talents que nous attirons aujourd'hui apportent une contribution durable à la prospérité, à l'innovation et à l'avenir du Canada pour les années à venir.

Je vous remercie de votre attention, et je suis impatient de répondre à vos questions.

● (1550)

**La présidente:** Je vous remercie.

Nous allons maintenant amorcer notre première série de questions. Nous allons commencer par donner la parole à M. Redekopp pendant six minutes.

**Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC):** Merci, madame la présidente. Je remercie également tous les témoins de leur présence aujourd'hui. Nous vous en sommes reconnaissants.

Je veux commencer par vous interroger, monsieur Duever.

À l'heure actuelle, les étudiants de premier cycle ou de deuxième cycle font face à un taux de chômage assez élevé chez les jeunes de notre pays. Il avoisine les 13 %. Même le taux de chômage chez les diplômés de deuxième cycle ou de troisième cycle se situe toujours autour de 8 ou 9 %. Est-ce que c'est ce que vous observez dans votre région?

**Tom Duever:** Il va sans dire que les étudiants et les diplômés canadiens doivent pouvoir bénéficier de solides perspectives d'emploi dans leur pays.

L'une des clés de notre succès réside dans notre programme d'alternance travail-études. Ce programme permet aux étudiants d'acquérir deux années d'expérience professionnelle avant d'obtenir leur diplôme, et nos étudiants connaissent un grand succès à cet égard. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, 80 % des anciens étudiants du programme d'alternance travail-études de Waterloo gagnent 60 000 $ ou plus, comparativement à 45 % dans l'ensemble de l'Ontario, et 94 %...

**Brad Redekopp:** Puis-je vous interrompre un instant?

Voulez-vous dire que tous vos étudiants ont un emploi, ou y aurait-il des étudiants au chômage parmi vos diplômés?

**Tom Duever:** Il se peut que certains diplômés soient au chômage, mais 94 % de nos étudiants trouvent un emploi dans les six mois qui suivent la fin de leurs études, grâce aux compétences qu'ils ont acquises à l'Université de Waterloo.

**Brad Redekopp:** Remarquez-vous cette tendance dans l'industrie en général, au-delà de votre établissement d'enseignement...?

Pouvez-vous confirmer ces taux de chômage? Cela vous semble-t-il plausible?

**Tom Duever:** Je ne dispose pas de chiffres concernant d'autres universités ou d'autres secteurs, et je m'en excuse.

**Brad Redekopp:** Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais le gouvernement a récemment modifié les règles relatives au programme Entrée express. À l'heure actuelle, les employeurs doivent obtenir une étude d'impact sur le marché du travail, ou EIMT, avant de pouvoir embaucher un travailleur étranger, ce qui signifie qu'ils doivent démontrer qu'aucun Canadien n'est disponible pour occuper ce poste. Le gouvernement a supprimé cette exigence pour les emplois mieux rémunérés et plus spécialisés, ce qui signifie que les travailleurs étrangers peuvent entrer en concurrence directe avec les diplômés d'établissements comme le vôtre.

Êtes-vous au courant de cette modification qui a été apportée au programme?

**Tom Duever:** Oui, je suis conscient que ce changement a été apporté.

**Brad Redekopp:** Pensez-vous que ce soit une bonne idée de faire venir davantage de travailleurs étrangers, qui entreront en concurrence directe avec les diplômés de votre programme?

**Tom Duever:** Je n'en sais pas assez sur le public cible à cet égard. Je ne pourrais pas dire si cette main-d'oeuvre étrangère est en concurrence avec les diplômés ou si ce programme cible plutôt des gens avec plus d'expérience.

**Brad Redekopp:** Ce sont des gens qui peuvent certainement être en concurrence avec vos diplômés. Ils ont également tendance à commencer à des échelles salariales inférieures.

Pensez-vous qu'il est sage que le Canada fasse venir des personnes hautement qualifiées qui pourraient priver vos diplômés d'emplois?

**Tom Duever:** Je dirais que nous n'avons pas vraiment eu l'occasion de réfléchir aux répercussions de ce programme et à la question de savoir si ces travailleurs pourraient représenter une concurrence pour nos diplômés. C'est quelque chose que nous devrons examiner.

● (1555)

**Brad Redekopp:** Y aurait-il également un risque de fraude? Je sais que l'on a beaucoup parlé de fraude au sein du système d'immigration au cours des dernières années. Je ne sais pas si vous avez été confronté à ce genre de situation, dans votre domaine.

**Tom Duever:** À cet égard, nous prenons nos obligations très au sérieux en ce qui concerne la vérification préalable aux admissions, la déclaration des inscriptions et l'aide aux étudiants. Nous procédons à une vérification et à un examen très minutieux des titres de compétences des candidats étrangers.

**Brad Redekopp:** Merci.

Madame Bezo, mes questions vont dans le même sens.

Arrivez-vous à comprendre ce taux de chômage de 13 % chez les jeunes, en particulier chez les diplômés universitaires? Je pense que le taux de chômage est de 8 ou 9 % chez les titulaires de diplômes d'études supérieures.

**Larissa Bezo:** Nous estimons qu'il est important de ne pas considérer la réduction du chômage chez les jeunes et l'attraction de talents mondiaux comme des objectifs concurrents. Le Canada doit poursuivre ces deux objectifs.

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, notre priorité absolue consiste à aider davantage de jeunes Canadiens à réussir grâce à l'éducation, au développement des compétences et à l'apprentissage intégré au travail dont M. Duever a parlé, ainsi qu'à des voies d'accès plus efficaces vers le marché du travail. Nous croyons sincèrement que chaque jeune Canadien désireux d'apporter sa contribution à la société devrait avoir la possibilité de le faire.

Cela dit, il est important de reconnaître que le chômage chez les jeunes n'est pas réparti uniformément entre les professions, les secteurs ou les régions. Nous sommes confrontés à des pénuries persistantes dans de nombreux domaines essentiels comme les soins de santé et bien d'autres encore.

Nous devons anticiper les changements démographiques et les vagues de départs à la retraite qui vont se produire sur le marché du travail.

Il va sans dire que les étudiants étrangers...

**Brad Redekopp:** Je vais vous interrompre un instant.

Madame la présidente...?

**La présidente:** Il vous reste une minute.

**Brad Redekopp:** Puis-je céder la dernière minute à mon collègue, M. Davies?

**La présidente:** Oui, très rapidement.

**Fred Davies (Niagara-Sud, PCC):** Merci, madame la présidente.

J'ai beaucoup de choses à dire, mais dans la minute qu'il me reste pour cette série de questions, j'aimerais me pencher sur le Programme de visa pour démarrage d'entreprise.

On a suspendu ce programme pour plusieurs raisons, notamment à cause du très grand nombre de lettres d'appui envoyées à des candidats d'autres pays. On me dit que plus de 30 000 entrepreneurs attendent une réponse à leur demande et que ce retard a en fait entraîné la suspension du programme.

Monsieur Dearden, pouvez-vous nous dire quels ont été, selon vous, les principaux facteurs qui ont mené à l'arrêt du programme et quelle en a été l'incidence sur des organismes légitimes comme le vôtre?

**Mike Dearden:** On a interrompu ce programme en raison du nombre écrasant de demandes que le gouvernement a reçu.

Le programme a été créé en 2013. Au départ, il s'agissait d'un projet pilote, et ce n'est qu'au cours des dernières années de son existence que le nombre de demandes a soudainement explosé. En toute franchise, les gens en ont fait un programme d'immigration détourné, et bon nombre des personnes qui ont présenté une demande et qui ont obtenu des lettres d'appui n'auraient jamais dû être invitées à venir au Canada. Ce n'étaient ni des entrepreneurs ni des gens d'affaires. Il s'agissait simplement de personnes qui avaient suffisamment d'argent pour payer un consultant en immigration et ensuite un organisme désigné afin qu'ils les aident à présenter une demande.

**La présidente:** Merci, monsieur Dearden.

Je suis désolée. Nous en sommes à six minutes et 45 secondes. Vous pourrez revenir à cette question lors du prochain tour.

Monsieur Jeneroux, vous avez six minutes.

**Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, Lib.):** Merci, madame la présidente. Je remercie également les témoins de leur présence dans la salle ou en ligne aujourd'hui.

Monsieur Duever, je vais commencer par vous.

Je trouve que cette proportion de 80 % relative à vos diplômés qui restent est extrêmement élevée. Pourquoi ce chiffre est-il si élevé pour les diplômés de l'Université de Waterloo? La situation est-elle semblable pour la plupart des universités, surtout celles qui sont fortement axées sur la recherche comme la vôtre?

**Tom Duever:** Parlez-vous des salaires qu'ils gagnent après l'obtention de leur diplôme?

**Matt Jeneroux:** Oui.

**Tom Duever:** D'accord.

**Matt Jeneroux:** Vous avez dit 80 %, puis vous avez dit 82 %.

**Tom Duever:** Oh, ces chiffres concernent la rétention.

**Matt Jeneroux:** Oui.

**Tom Duever:** C'est ce que nous observons depuis un certain temps déjà. Nous recueillons des données à cet effet depuis 2010. Je ne peux pas vraiment me prononcer sur d'autres établissements, car je n'ai pas les données nécessaires.

**Matt Jeneroux:** Pouvez-vous nous dire pourquoi ce chiffre est si élevé? Ce chiffre témoigne d'une réussite. Y a-t-il des initiatives particulières de l'Université de Waterloo qui, à vos yeux, contribuent à cette réussite?

**Tom Duever:** J'attribuerais au moins une partie de cette réussite, voire une grande partie de cette réussite, à notre programme d'alternance travail-études. Nous constatons que les étudiants, une fois leur diplôme en poche, trouvent souvent un emploi permanent chez l'employeur pour lequel ils ont travaillé pendant leurs études. Ce lien que nous établissons avec l'industrie tout au long de leur formation vise à mettre les étudiants en relation avec des employeurs canadiens. Ils peuvent ainsi entrevoir un parcours professionnel qui leur convient et envisager un avenir pour eux-mêmes.

Ce programme permet également aux employeurs d'évaluer des étudiants dans le cadre d'un stage de travail coopératif de quatre mois, ce qui leur offre une bonne façon de découvrir leurs compétences, de voir comment ils travaillent et ainsi de suite.

● (1600)

**Matt Jeneroux:** De nombreuses autres universités proposent des programmes d'alternance travail-études. Ma question s'adresse peut-être davantage à Gabriel Miller, d'Universités Canada, qui fait partie de notre deuxième groupe de témoins. Je me demandais si l'Université de Waterloo mettait en œuvre des mesures qui la distinguaient des autres universités. Toutefois, comme le temps file, je vais passer à autre chose.

Vous nous avez fait part de trois priorités sur lesquelles nous devrions nous concentrer. L'une d'entre elles est axée sur les résultats. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les types de résultats qui, selon vous, témoigneraient d'une amélioration de la situation relative aux talents mondiaux dont nous disposons ici, au Canada?

**Tom Duever:** Les résultats dont je parle sont, par exemple, la capacité des étudiants à trouver un emploi, l'obtention du statut de résident permanent, leurs contributions à la recherche, ou encore la qualité des programmes auxquels ils participent. Voilà quelques-uns des résultats auxquels je fais référence.

**Matt Jeneroux:** D'accord.

La coordination de la recherche m'intéresse. J'ai toujours pensé, moi aussi, que nous pourrions en faire davantage au gouvernement pour soutenir un meilleur... Qu'il s'agisse de recherche ciblée, appliquée ou fondamentale, qu'aimeriez-vous que le gouvernement fasse, plus précisément, pour faciliter la coordination de la recherche?

**Tom Duever:** Il serait utile — et nous le faisons déjà — de nouer des partenariats avec des acteurs de l'industrie, des organismes gouvernementaux et des organismes sans but lucratif, et de faciliter la mise en place de ces partenariats. Cela nous semble être une démarche très prometteuse et très avantageuse, et elle a vraiment une incidence et des retombées concrètes sur le terrain.

**Matt Jeneroux:** D'accord.

Monsieur Dearden, je vais me tourner vers vous, pour les dernières minutes qu'il me reste.

J'ai trouvé que les cinq points que vous avez soulevés étaient pertinents, en particulier le premier, concernant le fait d'avoir trois entrepreneurs par entreprise. Pouvez-vous nous donner des exemples où le fait d'avoir fait venir plus de trois entrepreneurs a nui au succès de l'entreprise? Le problème venait-il peut-être du programme lui-même?

**Mike Dearden:** Dans le cadre du Programme de visa pour démarrage d'entreprise, en particulier, les gens ont pu faire venir cinq personnes par équipe. Au sein de notre équipe, ayant travaillé avec des centaines d'entreprises en démarrage dans la région de Waterloo, dont bon nombre en collaboration avec l'université, je peux vous dire que ce n'est pas nécessaire. On ne peut pas diriger une entreprise avec cinq cofondateurs. Nous avons constaté que les entreprises comptaient deux ou trois cofondateurs sérieux, puis deux ou trois personnes qui avaient été ajoutées simplement parce qu'elles avaient payé des honoraires élevés à des consultants en immigration.

**Matt Jeneroux:** On faisait venir cinq personnes alors qu'on n’en avait besoin que de trois, en réalité.

**Mike Dearden:** Oui. Ils n'avaient besoin que de deux ou trois personnes. Ces autres personnes n'apportaient pas grand-chose, ou n'apportaient même rien du tout, à l'entreprise.

**Matt Jeneroux:** D'accord.

Vous avez également parlé des entrepreneurs par rapport à l'innovation. Avez-vous l'impression que l'on a souvent tendance à regrouper ces deux éléments?

**Mike Dearden:** Lorsque ce programme gouvernemental a été conçu — et je reviens ici au Programme de visa pour démarrage d'entreprise —, il ne fallait répondre qu'à trois critères. L'un d'entre eux était que le projet d'entreprise proposé devait être novateur. De nos jours, lorsqu'il est question d'innovation, la plupart des gens disent que la technologie doit faire appel à l'intelligence artificielle. Il est toutefois possible de voir les choses de façon plus large, ce que nous avons parfois fait, lorsque cela s'avérait judicieux.

Pour tout dire, il faudrait mettre en place un programme qui encourage l'entrepreneuriat et incite les entrepreneurs à venir au Canada. Peu m'importe s'ils font du chocolat ou fabriquent des ordinateurs; ils peuvent réussir.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Dearden.

Merci, monsieur Jeneroux.

[*Français*]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour six minutes.

● (1605)

**Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour à tous. Je remercie les témoins d'être présents.

Madame Bezo, il y a quelques jours, la ministre de l'Immigration — et le premier ministre l'a réitéré encore aujourd'hui, je pense — se félicitait du fait que le nombre d'étudiants étrangers au Canada avait chuté de 80 % depuis l'élection de ce nouveau gouvernement libéral. Quelle est votre opinion sur cette baisse assez importante du nombre d'étudiants étrangers au Canada?

[*Traduction*]

**Larissa Bezo:** De notre point de vue, cette baisse est catastrophique. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, vers la fin de juillet, nous avions accueilli un peu moins de 30 000 nouveaux étudiants étrangers au Canada, alors que l'objectif était d'en accueillir 155 000. Nous n'avons donc atteint que 18 % de cet objectif. À nos yeux, cette baisse est une perte énorme et elle a une incidence sur le bassin de talents. En effet, nous aurons moins d'entrepreneurs, moins de chercheurs et moins de personnes apportant leur contribution à nos collectivités dans les années à venir, car il y aura moins de talents internationaux qui sortiront de nos établissements.

[*Français*]

**Alexis Deschênes:** Il y a la question des plafonds, mais ce qu'on voit dans le fond — vous en avez d'ailleurs fait mention —, c'est que c'est la réputation du Canada qui fait que les étudiants à l'étranger n'ont plus le goût de venir au Canada et au Québec. Est-ce bien ça?

[*Traduction*]

**Larissa Bezo:** La décision de partir étudier à l'étranger implique des engagements personnels et financiers très importants. Les étudiants étrangers sont donc devenus plus sélectifs. La volatilité que nous avons connue ces deux dernières années — avec plus de 16 changements de politique — a amené les étudiants qui doivent prendre ces décisions à tenir compte de la prévisibilité des politiques au Canada. Le Canada figurait autrefois parmi les trois destinations les plus prisées. Nous faisons désormais partie des 15 destinations les plus populaires, et notre classement continue de baisser en raison de la diminution considérable du nombre d'étudiants qui choisissent de venir au Canada.

[*Français*]

**Alexis Deschênes:** Que disent les étudiants étrangers au sujet du Canada aujourd'hui? Quelle est la réputation du Canada, pour eux?

[*Traduction*]

**Larissa Bezo:** Ils reconnaissent toujours que le Canada offre une éducation de grande qualité et de calibre mondial, mais ils hésitent à venir ici en raison de l'incertitude entourant les politiques. Ce sont cette incertitude et cette instabilité qui nuisent réellement à l'image de marque et, par le fait même, qui compromettent notre capacité à participer à la recherche et à l'innovation et à former le genre de talents dont le Canada aura besoin pour répondre à ses priorités futures.

[*Français*]

**Alexis Deschênes:** Qu'est-ce que vous observez concernant l'effet de cette diminution dans les établissements d'enseignement?

[*Traduction*]

**Larissa Bezo:** Cette diminution a certainement eu des répercussions directes sur les établissements. Je dirais que nos établissements sont toujours prospères, même si ces répercussions sont bien réelles. Les étudiants ont apporté une contribution importante à nos établissements, et ce, à bien des égards. Cela dit, ce qui nous préoccupe davantage, ce sont les risques que nous percevons pour le Canada lorsque nous examinons l'ensemble des stratégies ambitieuses qui ont été mises en place.

Je vous donne un exemple. Nous avons récemment lancé une stratégie nucléaire pour laquelle nous aurons besoin, au cours des quatre prochaines années, de plus de 60 000 nouveaux ingénieurs en mécanique et de 85 000 tuyauteurs et soudeurs, et cela ne concerne qu'un seul secteur. Même si tous les jeunes Canadiens poursuivaient leurs études dans ces domaines, nous ne parviendrions pas à former suffisamment de talents pour répondre aux besoins d'une seule stratégie. Lorsque l'on calcule les besoins en talents pour la réalisation de l'ensemble de nos stratégies et de nos ambitions, on constate que, sur le plan des infrastructures, le manque de talents constitue l'un de nos plus grands défis.

[*Français*]

**Alexis Deschênes:** Compte tenu du fait que les chiffres diminuent beaucoup et que les plafonds ont été réduits, mais que, de toute façon, la réputation est moins attirante, comment voyez-vous la question des permis de travail postdiplôme? Êtes-vous d'avis que ce serait peut-être une idée intéressante de rouvrir les permis de travail postdiplôme alors que là, ils sont très ciblés, étant donné justement qu'il y a moins d'étudiants étrangers?

[*Traduction*]

**Larissa Bezo:** Le Programme de permis de travail postdiplôme doit bénéficier d'une certaine stabilité. Nous avons déjà constaté les dommages causés par le fait que moins d'étudiants viennent au Canada: le bassin de candidats pour le Programme de permis de travail postdiplôme est désormais beaucoup plus petit.

Nous soutenons l'idée d'une harmonisation avec les besoins et les priorités du Canada et ceux des différentes régions et collectivités. Comme je l'ai dit lors de la présentation de nos recommandations, il faut bien sûr avoir d'importantes discussions sur la manière dont nous souhaitons renforcer cette harmonisation avec les besoins des collectivités et avec les voies d'accès dans des industries et des secteurs précis.

Cela dit, nous pensons qu'il est possible — et que ce serait dans l'intérêt du Canada à long terme — d'envoyer un message clair aux étudiants étrangers en se dotant d'un programme stable de permis de travail postdiplôme qui tient compte de tout ce que le secteur de l'enseignement postsecondaire a à offrir, à tous les niveaux d'études.

● (1610)

[*Français*]

**Alexis Deschênes:** Qu'est-ce que vous pensez de l'idée de revenir un peu à ce que c'était relativement aux permis de travail postdiplôme? Qu'est-ce que ça donnerait?

[*Traduction*]

**Larissa Bezo:** Pour les étudiants qui ont le choix entre plusieurs destinations, le fait de pouvoir acquérir une expérience de travail pertinente et de se constituer un réseau était un aspect attrayant. Certains pourraient rester afin d'obtenir la résidence permanente, et, comme le montrent nos sondages, bon nombre d'entre eux passeront à autre chose ou retourneront peut-être chez eux. Nous sommes d'avis qu'il est important d'assurer la stabilité du programme et d'envoyer un message clair indiquant que le programme se poursuivra et que nous nous efforcerons d'assurer une meilleure harmonisation avec ces voies d'accès après l'obtention du diplôme. Il s'agit certainement d'une mesure très importante pour répondre aux besoins futurs du Canada en matière de talents.

[*Français*]

**Alexis Deschênes:** Merci.

**La présidente:** Merci, monsieur Deschênes.

[*Traduction*]

Nous passons maintenant à notre deuxième série de questions.

Monsieur Davies, vous avez cinq minutes.

**Fred Davies:** Merci, madame la présidente. Je suis heureux d'être de retour et de vous revoir.

J'aimerais revenir à la question du Programme de visa pour démarrage d'entreprise que j'avais commencé à aborder alors qu'il ne me restait qu'une minute.

Monsieur Douglas, vous travaillez dans ce secteur avec M. Dearden depuis de nombreuses années. Vous dirigez un incubateur d'entreprises très prospère, ce qui était une condition préalable pour être approuvé par la National Angel Capital Organization, qui était chargée de déterminer quels seraient les organismes désignés.

Monsieur Douglas, d'après votre expérience et compte tenu des changements que vous avez observés au sein du programme, pourriez-vous me donner un aperçu des principaux problèmes relatifs aux incubateurs d'entreprises? Y avait-il un problème lié à ces organismes légitimes participant au Programme de visa pour démarrage d'entreprise?

**Robert Douglas (directeur général, Roseview Global Incubator Inc.):** Merci beaucoup de la question.

Je dirais sans hésiter que les incubateurs n'ont fait l'objet d'aucune surveillance, et je devrais peut-être généraliser cela en parlant d'« organismes désignés ». On leur a donné la capacité de donner des lettres d'appui et des certificats d'engagement afin d'encourager des entreprises à présenter leur demande et à bénéficier, pour ainsi dire, d'une procédure accélérée pour l'obtention de la résidence permanente.

Je dis qu'il n'y a eu aucune surveillance, car d'après mon expérience, une fois que nous sommes devenus une entité désignée, nous n'avons plus eu de contact avec l'organisation qui nous parrainait. Nous n'avons reçu aucune orientation. Nous n'avons reçu aucun encadrement.

Notre travail n'a pas été examiné, malgré le fait qu'un processus d'évaluation par les pairs était en place. Ce processus n'a apparemment jamais été utilisé et il a été abandonné il y a quelques années. Cette situation a entraîné la multiplication des entités désignées dont l'intention était d'attirer des entreprises au Canada à des fins davantage liées à l'immigration qu'à la création d'une entreprise.

Cela leur a permis de soumettre des demandes de fausses entreprises qui, comme l'a laissé entendre M. Dearden, n'avaient aucune raison d'être ici. Il s'agissait d'une escroquerie en matière d'immigration et non d'un véritable programme d'affaires visant à attirer de jeunes entrepreneurs brillants au Canada.

**Fred Davies:** Je suis désolé de vous interrompre, mais mon temps est limité.

Monsieur Douglas, vers la fin du programme — l'année précédant son annulation — les organismes désignés pouvaient, au plus, fournir jusqu'à 10 lettres d'appui pour 10 entreprises. Auparavant, il y avait un nombre illimité — je les appelais des usines à chiots — d'organismes désignés. Pouvez-vous donner des exemples?

Voici une meilleure question: êtes-vous au courant que des organismes désignés fournissaient des modèles de plan d'activités à des personnes qui voulaient possiblement venir au Canada? Avez-vous des renseignements sur l'éventail des frais — parfois exorbitants — exigés pour les lettres d'appui?

**Robert Douglas:** Oui, en effet, certaines organisations — qui ont même communiqué avec nous — ont tenté de nous convaincre de parrainer des entreprises pour qu'elles viennent au Canada. D'entrée de jeu, on nous demandait quels types d'entreprises nous recherchions. Ensuite, ils disaient: « Nous allons créer un plan et vous aurez une entreprise. »

Nous avons carrément refusé. Nous ne voulions pas accepter de demandes de ce genre d'entreprises. C'était une pratique très répandue, et elle a malheureusement pu se poursuivre en raison d'un manque de surveillance.

● (1615)

**Fred Davies:** Monsieur Dearden, j'ai beaucoup aimé l'une des recommandations que vous avez formulées dans votre déclaration préliminaire. Elle pourrait certainement réparer un programme qui a complètement dérapé. Nous ignorons quand un nouveau programme sera mis en place, mais il devrait absolument inclure un processus de vérification pour les organismes désignés.

Nous ne savons pas si les organismes désignés seront réintégrés dans le système. Nous ne savons pas si la prestation du programme sera impartie en sous-traitance, et nous ignorons si IRCC aura une relation plus harmonieuse et solide avec les organismes désignés. Selon vous, quel est l'élément clé d'un nouveau programme qui assurerait la transparence, un processus de vérification et une piste de vérification sur papier avec IRCC pour faire en sorte d'en avoir pour notre argent pour les personnes que nous faisons venir au Canada?

**La présidente:** Veuillez répondre en 15 secondes, s'il vous plaît.

**Mike Dearden:** Je dirais qu'il faut commencer par la qualité si l'on veut avoir une meilleure chance d'obtenir des résultats de qualité.

**La présidente:** Merci, monsieur Dearden.

Merci, monsieur Davies.

Nous passons maintenant à M. Fragiskatos, pour cinq minutes.

**Peter Fragiskatos (London-Centre, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui.

Madame Bezo, je vais commencer par vous.

Plus tôt dans votre témoignage, vous avez mentionné un éventail de chiffres. Vous avez parlé des besoins en main-d'œuvre dans l'économie canadienne, et donné l'exemple des tuyauteurs, si je me souviens bien. Pourriez-vous redonner ces chiffres et nous dire comment, selon vous, le système d'immigration pourrait contribuer à combler les lacunes?

**Larissa Bezo:** Avec plaisir. Les chiffres précis que j'ai mentionnés concernent les besoins du secteur nucléaire. Ils proviennent d'un rapport de l'Association nucléaire canadienne.

Ce qui est choquant et révélateur, c'est la prédiction de l'ANC concernant les besoins considérables en matière de talents, dans les quatre à cinq prochaines années, pour la mise en œuvre d'une stratégie nucléaire ambitieuse. Parmi ces exemples, soulignons les besoins en nouveaux diplômés de nos établissements. On parle de plus de 60 000 ingénieurs en mécanique, ou de plus de 80 000 tuyauteurs et soudeurs, par exemple. Il y a beaucoup d'autres besoins, comme des gestionnaires de projet, des technologues, etc.

J'utilise cet exemple, mais il s'agit d'un seul secteur. Ensuite, lorsqu'on calcule les besoins en talents dans de nombreux secteurs prioritaires pour lesquels nous avons des plans ambitieux et nous voulons assurer la souveraineté canadienne et faire notre place sur l'échiquier mondial, il devient évident que nous devons miser à la fois sur les talents canadiens et les talents mondiaux, en complément, par l'intermédiaire de nos établissements d'enseignement, pour répondre à nos besoins en talents.

**Peter Fragiskatos:** Vous avez répondu à ma prochaine question, en fait, mais j'aimerais avoir des précisions. Je vais vous donner l'occasion de clarifier les choses, car il est intéressant de voir ce qui peut se produire au Comité parfois. Nous tenons à veiller à ce que vos témoignages soient représentés avec exactitude.

Ai-je raison de supposer que vous êtes d'avis que pour combler les besoins de main-d'œuvre au Canada, la priorité devrait être, dans la mesure du possible, de recruter des talents canadiens, et que le système d'immigration devrait servir de complément? En fait, vous venez tout juste d'utiliser le mot « complément ».

Cela reflète-t-il bien votre position et celle de votre organisme?

**Larissa Bezo:** Cela reflète bien notre position. De notre point de vue, l'objectif devrait être d'adopter une stratégie exhaustive en matière de talents qui aurait pour objectif d'optimiser le potentiel des jeunes Canadiens tout en tirant parti de l'éducation internationale comme pipeline pour attirer davantage de personnes possédant les compétences et l'expertise dont le Canada aura besoin dans ce qui est, comme nous le reconnaissons tous, une économie de plus en plus mondialisée.

**Peter Fragiskatos:** Merci beaucoup.

Monsieur Dearden, c'est un grand plaisir de vous revoir. Nous nous sommes rencontrés il y a un peu plus d'un an, je crois. Je vous remercie de comparaître devant le Comité. Lors de votre précédent témoignage, vous nous avez laissé des recommandations, comme lors de votre déclaration préliminaire d'aujourd'hui.

Les ratés du Programme de visa pour démarrage d'entreprise sont reconnus. Il doit être amélioré. On s'y emploie, mais que rechercherez-vous quand le gouvernement ira de l'avant et annoncera un programme de remplacement? Quels sont, à votre avis, les éléments clés qui devraient en faire partie?

**Mike Dearden:** Il faut rehausser les critères pour les candidats potentiels ainsi qu'une réflexion approfondie sur la nature du programme et les personnes qu'il vise à attirer. Je sais que certains programmes visent à attirer des chercheurs et d'autres, de jeunes gens brillants qui ont d'excellentes idées, par exemple.

Personnellement, je pense qu'il faudrait un programme pour attirer les entrepreneurs. C'est une tout autre catégorie de personnes, et si on veut les attirer, on ne peut pas simplement les croire sur parole. Vous devriez créer un programme réservé aux entrepreneurs ayant fait leurs preuves. D'après mon expérience actuelle de travail à l'international — je travaille au Moyen-Orient et en Europe —, de nombreux entrepreneurs souhaitent toujours venir au Canada. Il s'agit de personnes qui connaissent beaucoup de succès et qui contribueraient grandement à notre économie et à nos exportations, puisqu'ils ont déjà d'importants réseaux d'affaires dans le marché de leur pays.

La priorité, à mon avis, si vous voulez créer un programme d'immigration des gens d'affaires, c'est de faire en sorte qu'il vise à attirer de véritables gens d'affaires qui ont connu du succès et qui, arrivés ici, pourront reproduire ce succès, employer des Canadiens, générer la richesse dont nous avons besoin, et contribuer à diversifier nos échanges commerciaux.

● (1620)

**Peter Fragiskatos:** Il s'agit d'un conseil très sensé et réfléchi. Merci beaucoup.

Monsieur Douglas, il me reste quelques secondes. Je regarde l'écran. Je suis heureux de vous revoir également.

Je vais vous donner l'occasion de donner le même genre de conseil.

**Robert Douglas:** Merci beaucoup.

Je suis tout à fait d'accord avec M. Dearden: l'accent devrait être mis sur les entrepreneurs qui ont fait leurs preuves. Il ne faut pas faire venir au pays des gens d'ailleurs en supposant qu'ils pourront créer une entreprise alors qu'ils n'ont aucune expérience entrepreneuriale. Il est primordial qu'ils aient des compétences éprouvées, la capacité et les fonds nécessaires au démarrage d'une entreprise au Canada.

Il n'y a rien de pire que d'arriver au pays, d'essayer de démarrer une entreprise, puis de découvrir qu'en raison des contrôles existants, puisque vous n'êtes ni résident permanent ni citoyen, vous ne pouvez pas faire d'emprunts, obtenir du crédit, etc. Il faut une expérience démontrée et les ressources nécessaires pour venir au Canada et démarrer une entreprise.

**Peter Fragiskatos:** Merci.

**La présidente:** Merci, monsieur Douglas.

Merci, monsieur Fragiskatos.

[*Français*]

Maintenant, c'est à votre tour, monsieur Deschênes. Vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Alexis Deschênes:** Merci, madame la présidente.

Madame Bezo, poursuivons un peu.

On voit en effet que le gouvernement dit qu'il va peut-être revoir les choses, compte tenu du fait que le nombre d'étudiants étrangers diminue, notamment, mais aussi du fait qu'il y a une diminution aux autres chapitres.

Deux questions se posent tout le temps. D'abord, comment peut-on s'assurer que le tout est en adéquation avec les besoins du marché du travail? Ensuite, comment peut-on s'assurer justement qu'on laisse la place aux gens qui sont déjà ici, afin qu'ils y aient accès?

S'il y avait une réforme du Programme des étudiants étrangers, quelle serait votre recommandation pour que l'on puisse s'assurer que le programme est bien en adéquation avec les besoins du marché du travail non comblés par la population locale?

[*Traduction*]

**Larissa Bezo:** Il y a deux dimensions.

Premièrement — et nous l'avons certainement préconisé —, il faut reconnaître la diversité régionale et communautaire et veiller à ce que les intervenants, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux, mais aussi les intervenants œuvrant dans les économies régionales, aient un rôle à jouer dans la définition des besoins. Il faut être réaliste. Les besoins dans les régions métropolitaines de Vancouver ou de Toronto seront très différents de ceux de Saguenay, de Timmins ou d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse. C'est un aspect de la question. Il faut des consultations plus vastes pour définir ces besoins de façon à pouvoir répondre aux besoins des régions et des collectivités.

L'autre aspect qui ressort de nos discussions, c'est cette notion de durabilité. En fin de compte, lorsque nous accueillons des gens de talent, qu'ils font des études dans nos établissements puis entrent sur le travail avec un permis de travail postdiplôme, le but est de veiller à ce qu'ils connaissent du succès dans chaque collectivité, et contribuent ainsi au succès de la collectivité elle-même. Cela signifie qu'il faut tenir des discussions afin de déterminer le nombre approprié pour une collectivité donnée.

À mon avis, il n'y a pas de réponse universelle pour le pays. Il s'agit de se demander, pour chaque collectivité, si la collectivité a la capacité d'appuyer la réussite des étudiants. Cela signifie qu'il faut examiner divers facteurs, comme le logement, les services de santé et le transport...

[*Français*]

**Alexis Deschênes:** Il me reste juste quelques secondes de temps de parole.

[*Traduction*]

**Larissa Bezo:** ... en adéquation avec les besoins du marché du travail en tenant compte des réalités régionales.

[*Français*]

**Alexis Deschênes:** Donc, l'idée, c'est de faire plus de place aux provinces et aux communautés concernées pour pouvoir tenir compte des réalités régionales.

[*Traduction*]

**Larissa Bezo:** Exactement. Il faut une souplesse accrue pour tenir compte de cette diversité ainsi que des besoins diversifiés dans nos collectivités locales.

**La présidente:** Merci, madame Bezo.

[*Français*]

Merci, monsieur Deschênes.

[*Traduction*]

Il nous reste maintenant six minutes, alors je vais donner trois minutes à M. Redekopp ou à M. Menegakis, puis trois minutes à mon ami, M. Joseph.

Qui va commencer?

Allez-y, monsieur Menegakis.

**Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC):** Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leur présence.

Madame Bezo, j'aimerais commencer par vous.

Vous avez mentionné à plusieurs reprises le chiffre de 28 000, ou moins de 30 000, comme vous l'avez dit. En août, le gouvernement avait laissé entrer 65 000 personnes. Vous avez mentionné qu'en juillet... Nous arrivons à la fin octobre. Ce nombre est passé à 65 000. En outre, le gouvernement a délivré 165 000 nouveaux permis aux personnes qui se trouvent déjà au Canada. Cela donne un total de 230 000 permis. On n'a pas cette impression lorsque vous parlez de seulement 28 000, mais c'est le vrai chiffre.

Pourquoi le Canada devrait-il continuer à délivrer un nombre record de permis d'études?

● (1625)

**Larissa Bezo:** Le Plan des niveaux d'immigration prévoit un plafond pour la délivrance de nouveaux permis d'études. Mes commentaires portaient en particulier sur les nouveaux talents qui viendraient étudier dans nos établissements. Bien entendu, il y a des étudiants qui sont venus au Canada, selon leur programme d'études, qui vivent dans nos collectivités et qui pourraient obtenir leur diplôme au cours des prochains cycles universitaires. Il y a les deux éléments.

Ce qui nous préoccupe, c'est la diminution importante du nombre de futurs talents qui considèrent le Canada comme une destination où faire des études.

**Costas Menegakis:** Craignez-vous que les jeunes Canadiens n'aient pas les mêmes possibilités?

**Larissa Bezo:** De notre point de vue, comme je l'ai dit plus tôt dans mes commentaires, notre priorité absolue est de veiller à ce que les étudiants canadiens aient ces possibilités. Nos établissements sont très déterminés à faire en sorte que les programmes créent des places et des occasions pour nos étudiants.

**Costas Menegakis:** Votre organisme, le BCEI, s'est toujours opposé aux plafonds stricts quant au nombre d'étudiants étrangers. S'il n'y avait pas de plafond, combien d'étudiants étrangers devraient être admis, selon vous? Est-ce illimité?

**Larissa Bezo:** Nous avons bien fait connaître notre position à ce sujet. Nous considérons depuis le début qu'il est important de discuter de la définition de la durabilité.

**Costas Menegakis:** Vous avez aussi abordé la question du logement. Nous avons entendu de nombreux témoignages sur le phénomène des étudiants étrangers.

Savez-vous — c'est une information que nous avons reçue, et il en a été question dans les médias — que parfois, jusqu'à 14 étudiants étrangers vivent tous ensemble dans un appartement de deux ou de trois chambres à coucher? Pensez-vous qu'il s'agit d'un environnement propice aux études pour les étudiants étrangers?

Votre organisme a-t-il donné aux établissements d'enseignement des conseils ou des orientations leur indiquant qu'ils devraient tenir compte de la situation du logement avant de gonfler ces chiffres qui, franchement, augmentent considérablement les revenus des établissements? Il s'agit d'une source de revenus.

**La présidente:** Il vous reste 30 secondes.

**Larissa Bezo:** La question a certainement été discutée. Le BCEI a un code de déontologie qui recommande l'adoption d'une approche durable.

Nous reconnaissons qu'il y avait des problèmes de capacité dans certaines collectivités, en premier lieu les grands centres urbains. Cependant, nous avons également vu, récemment, un rapport faisant état d'une crise de talents au Canada atlantique.

**Costas Menegakis:** Diriez-vous que Conestoga est une grande zone urbaine? Le Collège Conestoga est l'un des établissements qui enfreignent le plus les règles du Programme des étudiants étrangers.

**La présidente:** Merci, monsieur Menegakis.

Merci, madame Bezo.

[*Français*]

Maintenant, c'est à votre tour, monsieur Joseph. Vous avez la parole pour trois minutes.

**Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.):** Merci, madame la présidente. Je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps.

Madame Bezo, parlons un peu de la reconnaissance des diplômes et des qualifications de l'étranger, qui demeure une difficulté pour plusieurs professionnels. Que peut faire le gouvernement fédéral pour faciliter l'intégration au marché du travail, en collaboration avec les provinces, par exemple le Québec?

[*Traduction*]

**Larissa Bezo:** Il y a d'importantes occasions. On voit de plus en plus de rencontres entre les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, le milieu des affaires et les établissements pour examiner et cerner les besoins. Cela a une incidence sur la planification des programmes et cheminements d'études, ainsi que sur la planification relative aux talents mondiaux que nous pourrions souhaiter attirer dans nos établissements et qui pourraient contribuer au marché du travail.

De notre point de vue, l'harmonisation est essentielle pour favoriser les discussions réfléchies entre les intervenants régionaux et communautaires concernés au sujet des besoins particuliers de leur communauté ou de leur région.

[*Français*]

**Natilien Joseph:** Merci, madame Bezo.

Monsieur Dearden, vous avez souligné l'importance d'attirer des entrepreneurs au Canada. Étant moi-même issu de l'immigration et ayant créé des entreprises ici, j'aimerais vous entendre parler des retombées concrètes que ces entrepreneurs peuvent avoir pour les Québécois et les Canadiens, notamment en matière de création d'emplois et de croissance économique.

[*Traduction*]

**Mike Dearden:** Merci beaucoup, et félicitations. De toute évidence, vous êtes un entrepreneur qui a connu beaucoup de succès au Canada.

Nous avons des centaines d'exemples d'entrepreneurs qui sont venus au pays, qui ont créé des emplois et qui ont apporté une contribution positive à leur collectivité.

Dans ma région, je pense à quelqu'un comme M. Frank Hasenfratz, un homme qui est venu de la Hongrie dans les années 1950 et qui a bâti une entreprise d'envergure mondiale et fièrement canadienne qui emploie 35 000 personnes et qui connaît un énorme succès. Il y a Peter Munk et Peace by Chocolate. La liste est longue.

Chacun d'entre vous, dans vos collectivités respectives, a de nombreuses histoires à raconter et connaît beaucoup de personnes qui ont bâti ce pays. Nous sommes, en grande majorité, des personnes qui ont immigré au Canada à un moment ou à un autre. Certains sont peut-être devenus des entrepreneurs le jour de leur arrivée, d'autres à la troisième ou quatrième génération, mais ce sont ces gens qui ont bâti notre communauté. Je suis certain que même à cette table, monsieur, il y a parmi vous d'autres personnes qui ont réussi en tant qu'entrepreneurs.

● (1630)

[*Français*]

**La présidente:** Merci, monsieur Joseph.

[*Traduction*]

Merci, monsieur Dearden.

C'est là-dessus que se termine notre première heure avec notre premier groupe de témoins.

Au nom du Comité, je tiens à remercier tous les témoins de leur temps.

Merci, monsieur Duever, d'avoir persévéré et d'avoir veillé à ce que nous puissions vous compter parmi nous.

Tous les témoignages étaient excellents, et c'était une discussion fort intéressante.

Nous allons maintenant suspendre la séance afin de permettre à ce groupe de témoins de partir. Nous reprendrons sous peu avec le deuxième groupe de témoins.

Merci.

● (1630)

_____(Pause)_____

● (1635)

**La présidente:** Chers collègues, nous accueillons le deuxième groupe de témoins.

Je tiens à leur souhaiter chaleureusement la bienvenue pour cette deuxième heure.

Comme tous les témoins et les membres du Comité le savent, nous examinons actuellement comment attirer et valoriser les talents internationaux pour renforcer l'économie canadienne.

Pour la deuxième heure, nous accueillons Simon Grondin, vice-président principal, Opérations, de Comact, qui se joint à nous par vidéoconférence.

De la Kingston Economic Development Corporation, nous accueillons Mme Shelley Hirstwood, directrice du développement des affaires.

Nous accueillons Gabriel Miller, président-directeur général d'Universités Canada.

Je vous souhaite à tous une chaleureuse bienvenue.

Avant de vous demander de commencer vos interventions de cinq minutes, je vais demander à mes collègues de bien vouloir baisser le ton s'ils ont des conversations parallèles.

J'invite maintenant Mme Hirstwood à commencer son intervention de cinq minutes.

● (1640)

**Shelley Hirstwood (directrice du développement des affaires, Kingston Economic Development Corporation):** Merci.

Bonjour, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous faire part du point de vue de la Kingston Economic Development Corporation.

Notre organisation à Kingston ressemble à de nombreuses autres organisations de développement économique au Canada. Nous soutenons l'entrepreneuriat, la croissance des entreprises et l'attraction d'investissements à Kingston, en Ontario. Nous travaillons avec des employeurs locaux, qu'il s'agisse d'entreprises en démarrage, d'entrepreneurs établis, de petites entreprises ou de grands fabricants multinationaux, et nous attirons des entreprises internationales à Kingston pour qu'elles s'implantent au Canada. L'immigration joue un rôle très important dans la croissance économique de Kingston. Entre 2016 et 2021, les immigrants récents et les résidents non permanents ont représenté 31 % de la croissance démographique de notre région. Au-delà de la croissance démographique, l'immigration aide notre secteur des affaires à accéder à des talents qualifiés, à attirer des investissements et à soutenir l'entrepreneuriat.

J'aimerais commencer par souligner le travail positif accompli par le gouvernement fédéral pour aider les entreprises à accéder aux talents mondiaux. Notre organisation est un partenaire de recommandation désigné pour IRCC et EDSC par l'entremise du Volet des talents mondiaux et de la filière des services spécialisés. Ces programmes ont été des outils précieux pour soutenir les entreprises et attirer des investissements étrangers.

Nous mettons régulièrement de l'avant ces programmes lorsque nous discutons avec des entreprises étrangères qui envisagent de s'installer au Canada. La capacité d'accéder à des talents internationaux spécialisés grâce à un processus efficace et réactif constitue un avantage concurrentiel important. Ils montrent ce qui est possible lorsque la politique d'immigration s'aligne sur les besoins des entreprises et en matière de développement économique. Ce sont des réussites canadiennes, et nous devrions en tirer parti. Cependant, même si ces programmes fonctionnent bien pour certaines entreprises, de nombreux autres employeurs avec lesquels nous collaborons continuent d'avoir de la difficulté à accéder aux talents dont ils ont besoin et à les retenir. Aujourd'hui, j'aimerais souligner trois domaines dans lesquels nous pensons que des améliorations pourraient faire une réelle différence.

Premièrement, les entreprises ont besoin de voies d'immigration claires et prévisibles assorties de délais de traitement plus rapides pour recruter et retenir des travailleurs qualifiés. L'un des principaux défis dont nous parlent les employeurs, jour après jour, est la complexité et la longueur du processus d'immigration. Les entreprises font des investissements et planifient des agrandissements, mais elles n'ont aucune certitude quant à leur capacité d'accéder aux talents requis. Récemment, j'ai parlé avec un fabricant local qui s'est retrouvé privé d'employés très spécialisés parce que leurs permis de travail ont expiré pendant que les demandes de prolongation étaient encore en cours de traitement. L'entreprise a été obligée de trouver des solutions temporaires pour maintenir ses activités en attendant que ces employés obtiennent leurs autorisations et puissent reprendre le travail.

Ce genre d'histoire n'est pas rare. Il s'agissait de travailleurs qualifiés qui contribuaient déjà à notre économie. Les perdre perturbe les opérations, réduit la productivité et met en péril l'investissement que l'entreprise fait dans la formation. Les employeurs qui recrutent et veulent garder des talents internationaux ont besoin de délais de traitement plus rapides, de demandes plus simples et d'une plus grande certitude.

Deuxièmement, les programmes d'immigration doivent mieux refléter les besoins régionaux de l'industrie. Les exigences du marché du travail varient considérablement à l'échelle du Canada. Les besoins en main-d'œuvre d'un fabricant à Kingston peuvent différer considérablement de ceux d'une entreprise technologique à Toronto ou à Vancouver, mais les priorités nationales en matière d'immigration et les classifications professionnelles ne reflètent pas toujours ces différences. Nous entendons des employeurs, en particulier des fabricants, qui ont du mal à avoir accès aux talents dont ils ont besoin parce que leurs professions ne correspondent pas aux critères du programme existant. Les restrictions relatives aux travailleurs étrangers temporaires, y compris les plafonds de main-d'œuvre, peuvent également créer des défis supplémentaires.

Nous entendons également des inquiétudes au sujet des changements apportés aux permis de travail ouverts pour les membres de la famille des étudiants étrangers. L'Université Queen's, le Collège St. Lawrence et le Collège militaire royal du Canada se trouvent à Kingston. Nous accueillons plus de 40 000 étudiants chaque année. La ville compte sur ces talents, y compris les conjoints d'étudiants étrangers. Les restrictions actuelles ont des répercussions importantes sur nos employeurs locaux. Nous encourageons le gouvernement fédéral à travailler plus étroitement avec les organismes de développement économique régional et les entreprises pour veiller à ce que les programmes d'immigration reflètent les besoins régionaux locaux.

Troisièmement, la politique d'immigration représente une occasion de soutenir la relève des entreprises et de préserver les entreprises canadiennes existantes. Le Canada vit une vague importante de transfert d'entreprises. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 76 % des petits entrepreneurs prévoient quitter leur entreprise au cours des 10 prochaines années. Selon Innovation, Sciences et Développement économique Canada, une personne sur cinq quittera le secteur au cours des cinq prochaines années. De ce nombre, en moyenne, seulement 30 % des entrepreneurs réussissent à vendre leur entreprise.

Il s'agit d'entreprises établies qui créent des emplois et qui contribuent à leur collectivité. Sans transferts réussis de la propriété, nous risquons de perdre ces entreprises, ces emplois, ces investissements locaux et cette expertise. Les entrepreneurs internationaux pourraient jouer un rôle important pour relever les défis croissants liés à la succession des entreprises au Canada en acquérant des entreprises établies.

● (1645)

Cependant, du point de vue fédéral, les voies d'immigration existantes présentent des obstacles. Le permis de travail d'entrepreneur C11, par exemple, est un permis temporaire pour une période initiale pouvant aller jusqu'à 18 mois, sans voie directe vers la résidence permanente. Cela crée de l'incertitude pour les entrepreneurs qui envisagent l'acquisition d'une entreprise établie, pour laquelle une transition réussie de la propriété nécessite un investissement à long terme, le transfert des connaissances institutionnelles et la continuité des opérations. La nature temporaire de ce permis est particulièrement difficile pour les entrepreneurs qui assument la responsabilité d'employés déjà en poste.

Ce programme n'a pas été mis sur pied pour favoriser la relève. Il a été mis sur pied à des fins d'investissement. Le Canada a une véritable occasion de redéfinir ce programme afin de répondre à une préoccupation très réelle à laquelle les entreprises du pays seront confrontées.

**La présidente:** Merci, madame Hirstwood. Vous avez largement dépassé vos cinq minutes.

Nous allons passer à notre prochain intervenant.

Monsieur Miller, vous avez cinq minutes pour votre intervention. Allez-y, s'il vous plaît.

[*Français*]

**Gabriel Miller (président-directeur général, Universités Canada):** Merci, madame la présidente.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de votre invitation aujourd'hui.

[*Traduction*]

Le Canada a de grands projets en matière de commerce, d'énergie, d'intelligence artificielle et de défense. Il s'agit d'un plan ambitieux visant à renforcer notre économie et à préserver notre mode de vie, mais pour réussir, nous aurons besoin de personnes talentueuses. Nous aurons besoin de connaissances de pointe. Nous aurons besoin de nouveaux partenariats partout dans le monde. Heureusement, les universités peuvent nous aider à répondre à ces trois besoins.

Universités Canada représente 97 universités à but non lucratif dans l'ensemble du pays. Nos universités éduquent les Canadiens, attirent des étudiants et des chercheurs talentueux et mettent les entreprises canadiennes en relation avec des experts du monde entier. Leurs étudiants étrangers constituent un atout considérable pour notre pays. Ils enrichissent l'expérience éducative, contribuent à hauteur de milliards de dollars à notre économie, créent des milliers d'emplois locaux et renforcent les liens commerciaux du Canada dans le monde entier.

Le gouvernement du Canada a pris des mesures importantes pour reprendre le contrôle du système d'immigration, mais les ajustements apportés au système d’accueil des étudiants étrangers ont conduit à une correction excessive. Après avoir réduit de plus de 80 % le nombre de nouveaux arrivants étudiants depuis 2023, le pays peine à attirer les talents internationaux qu'il souhaite et dont il a besoin. Le gouvernement fédéral doit faire preuve d’autant de sérieux dans l'atteinte de ses cibles pour attirer les talents qu'il l'a été dans la réduction du nombre de personnes qui entrent au pays. Nous avons besoin de politiques prévisibles, de processus transparents et d'un effort coordonné pour rétablir la confiance dans l'image de marque du Canada. Il faut une stratégie coordonnée pour les priorités en matière d'immigration, de commerce, de recherche et de main-d'œuvre, une stratégie soutenue par un système d'immigration efficace. Pour y arriver, voici nos trois recommandations.

Premièrement, il faut améliorer le rendement et la prévisibilité de nos systèmes de mobilité et de visa. L'attraction des talents et le traitement des demandes de visas sont inséparables. Les universités ne peuvent recruter des étudiants et des chercheurs exceptionnels que lorsque les candidats qualifiés obtiennent des décisions rapides et transparentes. Les changements apportés aux règles et aux délais de traitement rendent la planification plus difficile pour les demandeurs et les établissements. Nous recommandons une approche progressive et fondée sur les risques qui améliore la prévisibilité tout en maintenant l'intégrité du programme. Établissons des normes de traitement compétitives. Publions des renseignements clairs sur les taux d'approbation et les résultats des décisions. Communiquons les changements de politique suffisamment d'avance pour que les demandeurs et les établissements puissent s’y adapter.

Deuxièmement, nous recommandons de soutenir des partenariats bilatéraux ciblés correspondant aux priorités commerciales et économiques du Canada. La Stratégie Canada-Inde en matière de talents et d'innovation en est un excellent exemple. Des possibilités semblables existent pour approfondir les partenariats avec l'Europe, notamment par l'entremise du programme Erasmus+, mais ces partenariats dépendent de voies de mobilité fiables qui permettent aux étudiants et aux chercheurs de se déplacer d'un pays à l'autre.

Troisièmement, nous recommandons d'élaborer une stratégie globale en matière de talents internationaux, de recherche et d'innovation. Elle devrait permettre d'harmoniser les priorités en matière d'immigration, de commerce, de recherche et de main-d'œuvre entre les ministères fédéraux en collaboration avec les provinces, les territoires et les établissements. Elle devrait inclure une initiative internationale coordonnée pour renforcer la réputation du Canada et indiquer clairement que les étudiants et les chercheurs qualifiés restent les bienvenus ici.

● (1650)

[*Français*]

La stratégie devrait aussi reconnaître la dualité linguistique et la contribution des étudiants internationaux francophones à nos communautés.

[*Traduction*]

Une approche coordonnée permettra d'adapter le recrutement international à la viabilité de l'immigration, renforcera l'intégrité des programmes et montrera comment l'éducation internationale sert les priorités économiques du Canada. Nous sommes prêts à travailler avec le gouvernement pour mettre en place une approche qui attire des talents exceptionnels, soutient nos collectivités et procure des avantages durables aux Canadiens.

[*Français*]

Je vous remercie. Je serai heureux de répondre à vos questions.

**La présidente:** Merci, monsieur Miller.

Monsieur Grondin, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

[*Traduction*]

**Simon Grondin (vice-président principal, Opérations, Comact):** Merci à tous de m'accueillir au Comité.

Je m'appelle Simon Grondin et je travaille chez Comact. Comact est le plus grand fabricant d'équipement de scierie au monde. Nous nous occupons de tout l'équipement, de la manutention des arbres à celle des planches, en passant par le séchage, les solutions de coupe, les séchoirs à sec, les usines de rabotage et toutes les étapes intermédiaires, pour une offre complète.

Avec nos 1 800 employés, nous exerçons nos activités dans toute l'Amérique du Nord. Nous avons environ 1 000 employés au Canada dans différentes collectivités. Certains d'entre eux se trouvent dans des endroits plus petits, comme Saint-Georges et Saint-Éphrem, dans le comté de Beauce. Nous avons également une plus petite installation à Saint-Raymond, à l'extérieur de la ville de Québec, ainsi que des bureaux de projet et d'automatisation à Québec et à Saguenay. Nous avons aussi des usines en Colombie-Britannique, à Vanderhoof et à Prince George, et nous en avions une à Salmon Arm. Nous possédons par ailleurs des usines et des bureaux dans différentes régions des États-Unis.

Ce qui nous distingue généralement des autres entreprises, c'est que nous proposons une grande diversité de produits en petites séries. Fabriquer une machine, deux pièces ou cinq pièces identiques, voilà le type de volume dont je parle. Nous devons faire preuve d'une grande maîtrise et d'une grande flexibilité pour réaliser ces productions, par opposition à la fabrication de 10 000 pièces semblables. Cela implique une automatisation plus complexe, et nous devons recruter des ouvriers qualifiés, car il y a très peu de main-d'œuvre non qualifiée dans nos usines. Les machinistes, les soudeurs et les mécaniciens-monteurs sont les types de métiers dont nous avons besoin sur tous nos sites.

Au fil des ans, nous avons constaté des réalités différentes selon les régions. Ce à quoi nous avons été confrontés récemment en matière d'immigration, c'est que pour nous développer et soutenir nos investissements — parce que nous avons beaucoup investi à Saint-Georges et à Saint-Éphrem, au Québec —, nous sommes allés en Colombie afin de recruter des machinistes, des soudeurs et des mécaniciens-monteurs de ce pays pour les intégrer dans nos équipes. Parmi les personnes que nous avons pu attirer jusqu'à présent, compte tenu de toutes les modifications réglementaires intervenues ces dernières années, nous n'avons pu n'en garder que la moitié. Et sur cette moitié, nous risquons d'en perdre encore d'autres. À cela s'ajoute le fait que, dans les régions, ces métiers sont vraiment rares et les écoles de métiers ont même décidé de ne pas lancer de programme d'usinage cette année. Cela va rendre encore plus difficile de trouver localement des professionnels qualifiés, alors que c'est déjà très compliqué.

Diverses initiatives locales ont été menées dans la région pour attirer des gens par l'entremise du programme *La Beauce embauche*, qui se déplaçait dans différentes localités du Québec ou au sein des communautés francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait d'initiatives visant à attirer des francophones dans la province et dans notre propre région, mais elles ont eu un succès très limité. C'était le premier programme mis sur pied pour attirer des travailleurs, mais comme nous avons quand même eu du mal à en trouver, nous nous sommes tournés vers l'étranger. Aujourd'hui, tout cela devient un frein à notre croissance.

En résumé, voilà ce à quoi nous sommes confrontés. À l'avenir, nous souhaitons que le programme temporaire soit revu. Nous ne considérons pas ces ressources comme temporaires; ce sont des travailleurs dont nous avons besoin pour assurer la continuité de nos activités.

Je peux parler au nom de mes collègues de la région et d'autres entreprises. Nous sommes tous confrontés à des problèmes semblables. Les enjeux liés à la limite de 10 % ou aux échelles salariales élevées nous posent vraiment des difficultés pour attirer du personnel.

Nous aimerions en discuter ici aujourd'hui.

● (1655)

[*Français*]

**La présidente:** Merci, monsieur Grondin.

[*Traduction*]

Je tiens à remercier tous les témoins de leurs excellentes déclarations préliminaires.

Nous allons maintenant commencer les séries de questions. Pour la première série, les questions seront d'une durée de six minutes chacune.

Nous allons commencer par Mme Rempel Garner.

**L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC):** Merci, madame la présidente.

Je vais commencer avec des questions pour M. Grondin.

Je crois comprendre que votre région a un taux de chômage extrêmement bas. Il est de l'ordre de 2 à 3 %. Est-ce exact?

**Simon Grondin:** Oui, il est de 2 %.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** C'est bien en deçà du taux de chômage naturel.

Diriez-vous que votre région a souffert du fait que le gouvernement fédéral a essentiellement permis à un plus grand nombre de travailleurs non qualifiés d'entrer au pays dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des étudiants étrangers et de s'installer dans des régions où le taux de chômage est élevé? On vous a aussi un peu mis dans le même panier, notamment en ce qui concerne les ouvriers hautement qualifiés comme les machinistes.

**Simon Grondin:** Oui, absolument. Je ne pense pas que, dans notre région, la question des étudiants soit vraiment un sujet dont on discute beaucoup. Ce n'est pas quelque chose dont on entend souvent parler. Il ne fait aucun doute que le problème national et général d'immigration a créé des problèmes locaux ici, car il est difficile de trouver des professionnels dans ces métiers spécifiques dans nos régions, contrairement à ce qui se passe dans le domaine de la vidéo…

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Je n'ai pas beaucoup de temps, alors je vais brièvement poser deux ou trois autres questions.

Diriez-vous que, parce que le gouvernement a permis à des entreprises comme Tim Hortons d'abuser du Programme des travailleurs étrangers temporaires, en particulier dans les régions où le taux de chômage est élevé, des travailleurs hautement qualifiés dans des régions comme la vôtre, où le taux de chômage est très faible, des travailleurs qui se sont intégrés à la collectivité, sont maintenant…? Essentiellement, vous souffrez maintenant en raison de mauvaises décisions qui ont été prises au niveau macroéconomique pour le Programme des travailleurs étrangers temporaires. Est-ce que je me trompe?

**Simon Grondin:** Oui. Aujourd'hui, nous souffrons des changements, c'est certain.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** D'accord. Vous dites que le gouvernement devrait peut-être être plus conscient de cette dynamique à l'avenir et que c'est une recommandation que vous feriez au Comité.

**Simon Grondin:** Absolument. De plus, en adaptant plus aux régions…

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Merci. Je dispose de très peu de temps, et j'ai quelques questions à poser aux autres témoins.

Ma question s'adresse au groupe de Kingston.

Votre région a récemment fait l'objet d'un documentaire à l'émission *W5*, je crois. On y mentionnait un collège qui a largement abusé du programme des étudiants étrangers.

Je remarque que votre organisation a plaidé, comme vous l'avez fait aujourd'hui, en faveur d'un plus grand nombre d'étudiants. Avez-vous élaboré un plan de contingence? Vous êtes une agence de développement économique. Vous étiez-vous préparés à la perte de revenus parce que le gouvernement avait accueilli trop de personnes trop rapidement, ou la stratégie consiste-t-elle maintenant à ramener plus de personnes et à maintenir les mêmes niveaux qu'avant? Est-ce bien ce que vous dites au Comité, même après le documentaire de *W5*?

**Shelley Hirstwood:** Nous travaillons directement avec les entreprises. Même si nous collaborons également avec les établissements d'enseignement postsecondaire, nous n'avons pas notre mot à dire sur leurs stratégies ni sur la façon dont ils équilibrent leur budget.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Est-ce que votre organisation a peut-être suggéré un plan de contingence dans votre région pour s'adapter au départ des étudiants étrangers ou non?

**Shelley Hirstwood:** Non.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Vous voulez simplement continuer avec toujours plus d'étudiants; c'est ce que vous dites au Comité.

**Shelley Hirstwood:** Non. Ce qu'il faut, c'est répondre aux besoins actuels des entreprises. Je pense que c'est dans ce contexte qu'une approche régionale est vraiment logique.

● (1700)

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Avez-vous des analyses que vous pourriez déposer auprès du Comité sur l'effet net de l'arrivée d'un nombre infini d'étudiants étrangers — comme dans le domaine des affaires dont vous parlez, moins l'effet sur les coûts du transport en commun, les écoles et les temps d'attente pour les soins de santé? Avez-vous des analyses à ce sujet?

**Shelley Hirstwood:** Nous n'avons pas d'analyses locales. La plupart de nos analyses s'appuient sur des données régionales…

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Je me doutais que vous n'aviez pas ce genre d'analyse, mais si c'était le cas, nous serions ravis que vous nous la fassiez parvenir.

Monsieur Miller, j'ai une question semblable à vous poser. Vous avez parlé d'une recommandation sur la prévisibilité en ce qui concerne les étudiants étrangers. Serait-il juste de dire que bon nombre des universités membres de votre organisation sont fortement tributaires des étudiants étrangers pour générer des revenus? Est-ce exact?

**Gabriel Miller:** Les étudiants étrangers contribuent de façon importante à la viabilité de nos universités.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Nous sommes à un tournant dans l'histoire du Canada où nous devons vraiment nous demander si les contribuables canadiens devraient financer les universités au même niveau que par le passé en ce qui concerne les étudiants étrangers.

Je vais vous poser une question semblable à celle que j'ai posée à Mme Hirstwood. Avez-vous une analyse sur les revenus nets ou les avantages nets que vous pourriez fournir au Comité? Je pense notamment à de l'information concernant les droits de scolarité que vous recevez et peut-être les dépenses locales pour l'un de vos établissements membres, à l'exception des dépenses en santé, les effets sur le transport en commun, les étudiants en anglais langue seconde, les cours, les élèves du primaire. Avez-vous quelque chose de ce genre?

**Gabriel Miller:** Il y a beaucoup de facteurs économiques...

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Avez-vous fait...

**Gabriel Miller:** Nous avons recueilli des données qui...

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Pouvez-vous les fournir au Comité? Vous venez ici et vous nous demandez...

**Gabriel Miller:** Nous en serions ravis.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Ces groupes d'étudiants viennent à nos comités. D'autres groupes disent: « Non, il nous faut plus d'étudiants étrangers. Il nous en faut plus. »

**La présidente:** Madame Rempel Garner, laissez-le répondre à la question.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Je fais une déclaration. Merci.

**La présidente:** Il aimerait répondre.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Vos groupes viennent faire ce genre de demande, mais on pourrait dire... Je constate que, dans ma province, il y a eu d'énormes pressions sur les services d'éducation primaire et de santé. Je salue toutefois l'Université de Calgary. Je pense qu'elle a été parmi les plus raisonnables. Vous devriez vous en inspirer.

Vous rendez-vous compte que la population ne partage pas votre avis? La population dit qu'il faut réduire considérablement l'immigration, tandis que vous...

**La présidente:** Merci, madame Rempel Garner. Vos six minutes sont écoulées.

**L'hon. Michelle Rempel Garner:** Merci.

**La présidente:** Nous passons maintenant à M. Zuberi, pour six minutes.

[*Français*]

**Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui à distance ou en personne.

[*Traduction*]

Je voulais commencer par M. Miller.

Vous avez parlé d'une correction excessive. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Vous en avez parlé de façon très générale. Si possible, parlez-nous de la correction excessive qui a été apportée et de la façon dont elle est liée à une baisse considérable du nombre d'étudiants. Aimeriez-vous en dire un peu plus à ce sujet?

**Gabriel Miller:** Bien sûr. La question me donne également l'occasion de répondre à certaines des observations de l'intervenante précédente.

Il ne fait aucun doute que le système d'immigration du Canada était hors de contrôle et que des mesures devaient être prises pour le réformer et réduire les chiffres. Les résultats sont frappants, car on a observé, par exemple, une baisse de 80 % du nombre de nouveaux étudiants étrangers venus au Canada au cours des deux dernières années. Ce n'est pas une simple baisse. Ils ont presque disparu. Cette réduction va bien au-delà de tout ce que les gens demandaient au gouvernement à l'époque.

Le Canada a maintenant une cible très modeste quant au nombre de nouveaux étudiants qu'il souhaite attirer chaque année, et nous sommes bien en deçà de cette cible. C'est en ce sens qu'il y a une correction excessive. Elle coûte cher à nos collectivités. Elle coûte cher à nos universités. Elle va bientôt coûter cher à l'économie du pays si nous ne réglons pas le problème.

**Sameer Zuberi:** Pourquoi le nombre d'étudiants a-t-il chuté bien en deçà de la cible alors que ces places sont disponibles? Que s'est-il passé? Nous en recevions un si grand nombre auparavant. Quel est l'écart? Quelle en est la raison?

**Gabriel Miller:** Il y a quelques années, le Canada a adopté une approche très radicale pour s'attaquer à un problème bien précis. Il y avait des intervenants malveillants dans le système. Il s'agissait principalement de collèges privés d'enseignement professionnel dans certaines régions du pays qui abusaient gravement du système. Le gouvernement les a ciblés, mais il a aussi apporté des changements radicaux qui ont touché de nombreux établissements, y compris celui que Michelle Rempel Garner a cité comme étant un intervenant exemplaire, de sorte qu'il est très difficile pour eux de continuer à soutenir la concurrence et à attirer les étudiants talentueux que le Canada veut encore accueillir.

Maintenant, il faut absolument, d'une part, que notre système de visas devienne plus concurrentiel et, d'autre part, que le gouvernement du Canada envoie un message cohérent aux pays du monde entier afin d'indiquer que, même si le Canada veut effectivement un système d'immigration durable et si les chiffres sont en baisse, le pays a quand même besoin d'attirer des gens de talent et est prêt à les accueillir.

● (1705)

**Sameer Zuberi:** Selon vous, comment le système de visas pourrait-il devenir plus concurrentiel dans votre secteur universitaire?

**Gabriel Miller:** Il y a trois solutions principales.

Premièrement, il faut accélérer le processus. Dans des pays concurrents comme l'Australie ou le Royaume-Uni, le temps de traitement d'une demande de visa est nettement inférieur à celui du Canada. Deuxièmement, il faut rendre le processus plus prévisible afin que les gens comprennent comment les décisions seront prises et sachent à quel résultat ils peuvent s'attendre pour certaines demandes. Troisièmement, le processus doit être plus transparent afin que les gens puissent voir où sont les problèmes en ce qui concerne les délais de traitement et les taux d'approbation.

**Sameer Zuberi:** Vous avez parlé de partenariats bilatéraux ciblés avec les universités, mais qu'en est-il des autres intervenants? C'est logique dans une certaine mesure. C'est assurément le genre de choses que nous voulons. Quel est le lien avec les étudiants d'autres pays?

**Gabriel Miller:** D'après nous, le Canada doit se doter d'un cadre global pour déterminer comment il peut tirer parti de ses ressources en matière d'éducation et de recherche en vue d'atteindre ses objectifs commerciaux. Pour répondre à votre question, nous devrions adopter ce genre d'approche partout. À l'heure actuelle, nous avons des discussions soutenues avec des intervenants de certains pays, et les universités jouent un rôle important à cet égard. Nous devrions établir ce genre de partenariats dans ces pays, puis faire fond sur ces relations afin d'élaborer une stratégie globale.

**Sameer Zuberi:** Merci de votre réponse.

Madame Hirstwood, vous avez parlé de développement économique. Selon vous, comment les entreprises internationales peuvent-elles attirer des talents du monde entier? En quoi cela aide-t-il l'économie canadienne? Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

**Shelley Hirstwood:** C'est particulièrement important pour démarrer une entreprise internationale, notamment en raison du transfert de connaissances, qui exige des compétences très spécialisées. Prenons l'exemple d'une usine de préparations pour nourrissons. Personne au Canada n'avait construit ce genre d'usine depuis 30 ans, alors il fallait faire appel à des compétences très spécialisées.

Pour revenir sur les points soulevés tout à l'heure par l'un des témoins, il ne s'agit pas d'apporter des changements radicaux ni d'ouvrir grand les portes à l'immigration, mais plutôt de réformer les politiques d'immigration pour répondre aux besoins actuels et régionaux.

Pour une entreprise internationale, il est important d'attirer des gens qui ont des compétences très spécialisées et de tirer parti de l'immigration pour combler les lacunes.

**Sameer Zuberi:** Ma question s'adresse à tous les témoins. Selon vous, quel rôle les parlementaires devraient-ils jouer pour vous aider à atteindre vos objectifs? À part cette étude, y a-t-il d'autres mesures dont vous n'avez pas encore parlé que le Comité pourrait prendre afin de vous aider à y parvenir?

**Gabriel Miller:** Je dirais, tout d'abord, que les travaux du Comité ont déjà apporté une contribution importante. J'ai lu les résultats de certaines études qu'il a menées par le passé, et je pense que ces travaux aident à sensibiliser les Canadiens et les décideurs au sujet de ce système qui peut être très complexe et dans lequel il n'est pas toujours facile de s'y retrouver.

Si vous pouvez mettre en œuvre une politique à la fois durable, responsable, mais aussi concurrentielle en ce qui concerne les étudiants étrangers et l'immigration, voilà ce dont le pays a besoin.

**Sameer Zuberi:** Merci. Je pense que mon temps est écoulé.

**La présidente:** Merci, monsieur Miller.

Merci, monsieur Zuberi.

[*Français*]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour six minutes.

**Alexis Deschênes:** Merci, madame la présidente.

Bonjour aux témoins. Je vous remercie d'être là.

Monsieur Grondin, vous êtes en Beauce. Est-ce que vous parlez français?

**Simon Grondin:** Oui.

**Alexis Deschênes:** C'est parfait. Je n'ai pas de problème avec ceux qui parlent anglais, mais je suis content qu'il y ait un francophone également.

Parlez-nous un peu de votre expérience. Si je comprends bien, vous êtes situé en Beauce et vous aviez des travailleurs étrangers temporaires qui pouvaient exercer un métier au sein de votre entreprise. D'après ce que j'ai compris, avec le resserrement, vous avez perdu de la main-d'œuvre.

**Simon Grondin:** Exactement.

Nous avons perdu de la main-d'œuvre, particulièrement à notre usine de Saint-Éphrem, où notre taux était de près de 30 %.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous nous étions tournés vers l'international. C'était vraiment une nécessité. Pour nous, c'était vraiment en dernier ressort. Dans la région, nous avons été dans les derniers à nous tourner vers l'international. C'est beaucoup plus complexe.

**Alexis Deschênes:** Ça, c'est important. C'est une des choses qui est dite parfois. Les gens vont dire que les travailleurs étrangers temporaires vont prendre des jobs que des gens de la place auraient pu avoir sinon.

En quoi est-ce que ce n'était pas le cas chez vous?

**Simon Grondin:** Nous embauchions du personnel et nous en embauchons toujours.

Pendant nos périodes d'embauche, nous embauchons en premier lieu des gens de la région. Pour l'avenir, pour la rétention des travailleurs, il est toujours plus facile d'embaucher quelqu'un de Saint-Éphrem à Saint-Éphrem que d'embaucher quelqu'un de l'extérieur. De plus, quand on embauche du personnel à l'international, ça apporte d'autres défis internes.

● (1710)

**Alexis Deschênes:** Vous vous êtes tournés vers l'international…

**Simon Grondin:** Pour nous, ça n'a jamais remplacé la main-d'œuvre québécoise, sous aucun prétexte.

**Alexis Deschênes:** Vous vous êtes tournés vers l'international parce que vous aviez affiché des postes et qu'il n'y avait personne qui pouvait pourvoir ces postes. Est-ce bien ça?

**Simon Grondin:** Absolument.

**Alexis Deschênes:** D'accord.

Vous parliez de Saint-Éphrem. Qu'est-ce qui s'est passé exactement?

**Simon Grondin:** À Saint-Éphrem, notre main-d'œuvre a dû diminuer jusqu'à 10 %. Ça s'est fait naturellement en raison des règles et des non-renouvellements de permis.

**Alexis Deschênes:** De quel type d'employés parlons-nous?

**Simon Grondin:** Il s'agit de machinistes, de soudeurs et de mécaniciens industriels, qui sont vraiment les trois métiers. On parle de ça dans nos deux usines en Beauce.

**Alexis Deschênes:** En tout, 30 % de vos employés étaient de la main-d'œuvre étrangère. Combien de personnes cela représentait-il?

**Simon Grondin:** Ça représentait autour de 50 personnes.

**Alexis Deschênes:** Vous avez dû diminuer jusqu'à 10 %, vu le resserrement des règles. Leur contrat de travail fermé n'a pas été renouvelé.

Il y avait des propositions que nous soutenions, notamment de pouvoir maintenir en poste les travailleurs étrangers temporaires qui étaient dans les régions excentrées, à l'extérieur de Montréal et de la grande région métropolitaine. Je présume que c'est une revendication sur laquelle vous êtes d'accord.

**Simon Grondin:** Absolument. C'est ce que nous souhaitons, la régionalisation. Par exemple, en Beauce, des programmeurs de jeux vidéo, nous n'en avons pas. Donc, peu importe la restriction qu'il y a relativement à ça, nous n'avons pas ce problème, contrairement à Montréal ou à Mirabel, où il y a des programmeurs en intelligence artificielle. Par contre, là-bas, pour les soudeurs et les machinistes, ce n'est pas du tout le même impact.

**Alexis Deschênes:** On parle d'une vingtaine de travailleurs à Saint-Éphrem, et dans une autre de vos usines en Beauce également. Est-ce bien ça?

**Simon Grondin:** Oui, c'est à Saint-Georges, qui est la métropole de la Beauce, disons. C'est une ville plus grande. Nous excédions les taux prescrits.

Il y a une différence que nous avons vue par rapport au passé concernant la liste des métiers qui étaient exclus. Pendant longtemps, il y a eu une liste des métiers exclus dits spécialisés, dont faisaient partie les métiers de soudeur et de machiniste. Cette liste a été modifiée. Pour la région au complet — je ne parle pas juste de Comact — ça a vraiment été un coup très dur. Une fois que ces métiers ont disparu de la liste, ils ont été inclus dans le calcul. Avant, ils étaient exclus du calcul. Ça a grandement changé les choses pour nous.

J'aimerais aussi parler des choses qui, pour moi, sont difficiles à voir. Les gens que nous perdons ne retournent pas dans leur pays, ils partent plutôt pour aller dans une autre entreprise dans la même ville, dans la même région ou dans une autre région du Québec. Donc, pour nous, globalement, il n'y a aucun changement. Les gens s'en vont juste ailleurs.

**Alexis Deschênes:** C'est intéressant. Je veux revenir sur ce qui arrive aux gens.

Avant, j'aimerais savoir combien de travailleurs étrangers vous avez perdus à Saint-Georges.

**Simon Grondin:** À Saint-Georges, nous en avons perdu une vingtaine.

**Alexis Deschênes:** Donc, c'est une vingtaine de perdus à Saint-Georges et une vingtaine de perdus à Saint-Éphrem. Quel est l'impact de la perte de ces employés sur votre activité économique?

**Simon Grondin:** Pour nous, c'est le volume, parce que notre entreprise est un grand donneur de commandes dans notre coin. Le volume que nous sommes capables de traiter à l'interne va aussi être réparti en sous-traitance entre plusieurs entreprises locales plus petites. Nous faisons donc affaire avec énormément de sous-traitants locaux. Nous avons investi des millions de dollars dans nos usines en prévoyant que ces ressources seraient disponibles, par exemple en ce qui concerne les machines à contrôle numérique. Nous avons agrandi nos deux usines pour être capables d'accueillir ce monde-là. Pour nous…

**Alexis Deschênes:** Monsieur Grondin, je vais poser une autre question très rapidement. Je n'ai plus de temps de parole et j'épuise la patience de la présidente. Vous disiez que les gens dont le permis était expiré n'ont pas quitté la région. Comment le savez-vous? Ce sont des gens qui sont allés travailler au noir ou quoi?

**Simon Grondin:** Non. C'est une petite place. Nous connaissons les entreprises. Nous savons où ces gens vont travailler, notamment parce qu'ils nous disent personnellement qu'ils vont travailler dans une entreprise en particulier, et les entreprises, nous les connaissons toutes. Nous voyons ça. Il y a de la migration interne, mais il n'y a presque personne qui est parti du pays complètement. Il y en a, mais la majorité des gens vont juste se déplacer dans d'autres régions ou d'autres entreprises.

● (1715)

**Alexis Deschênes:** Est-ce fait avec un autre permis de travail fermé?

**Simon Grondin:** Oui.

**La présidente:** Je vous remercie, messieurs Grondin et Deschênes.

[*Traduction*]

Voilà qui conclut notre première série de questions.

Nous allons maintenant passer au deuxième tour. Les députés auront cinq minutes chacun, et nous allons commencer par M. Menegakis.

**Costas Menegakis:** Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins de comparaître devant le Comité aujourd'hui.

Monsieur Miller, j'aimerais commencer par vous. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de l'année 2023 et des chiffres actuels concernant les étudiants étrangers. À votre avis, les chiffres de 2023 étaient-ils acceptables? Étaient-ils viables?

**Gabriel Miller:** Non. Il fallait les réduire.

**Costas Menegakis:** Vous êtes d'accord pour dire qu'il fallait réduire les chiffres.

**Gabriel Miller:** Oui.

**Costas Menegakis:** Vous avez également dit plus tôt dans votre témoignage et dans vos réponses à d'autres questions... Je vais en parler de toute façon. Je pense que c'est ma collègue, Mme Rempel Garner, qui a mentionné les revenus générés par les étudiants étrangers.

Vous savez que, pour beaucoup d'universités — des membres de votre organisation —, au moins 50 % de leurs revenus proviennent des étudiants étrangers.

**Gabriel Miller:** Non. Ce pourcentage dépasse largement mon estimation, mais il ne fait aucun doute que les droits de scolarité payés par les étudiants étrangers sont importants, et jusqu'à récemment, ils représentaient une part croissante du budget des universités.

Puis-je ajouter une précision?

**Costas Menegakis:** À ce sujet, monsieur Miller, permettez-moi de dire ceci. En ce qui concerne l'Université York, 50 % de ses revenus proviennent des étudiants étrangers. Dans les programmes d'arts libéraux et de services professionnels, le pourcentage s'élève à 61 %.

Seriez-vous d'accord pour dire que les universités et les autres établissements d'enseignement — vos membres — considèrent les étudiants étrangers, à bien des égards, comme une vache à lait ou une source de revenus?

**Gabriel Miller:** Je ne pense pas qu'il soit juste de décrire ainsi l'approche adoptée par les universités, et il est très important pour nous de faire une distinction, même en ce qui concerne votre première question sur les chiffres... Notre discussion sur cette question a porté sur les chiffres, et pour cause, mais nous devons faire une distinction et tenir compte non seulement des données quantitatives, mais aussi des données qualitatives.

Le Canada a vraiment fait fausse route en ne prêtant pas suffisamment attention aux types d'étudiants qu'il laissait entrer. Par exemple, il accueillait trop d'étudiants fréquentant des collèges privés qui n'avaient d'un collège que le nom. La grande majorité des universités ont agi de façon très responsable dans leurs rapports avec les étudiants étrangers. Ces étudiants apportent une énorme contribution non seulement au domaine de l'apprentissage, mais aussi à leurs collectivités, et c'est d'ailleurs dans ces collectivités, bien honnêtement, que nous entendons certaines des demandes les plus pressantes pour que nous revenions à une approche plus raisonnable.

**Costas Menegakis:** Mon temps est limité.

Pensez-vous que les universités ont une responsabilité civique à l'égard de ce qui se passe au sein de leur collectivité et, par exemple, des effets que peut avoir le nombre d'étudiants étrangers qu'elles accueillent?

Je vais me fonder sur les chiffres de 2023. Au Canada, pour l'année scolaire de 2022-2023, les droits de scolarité d'un étudiant canadien s'élevaient en moyenne à 6 834 $, alors qu'un étudiant étranger payait 36 123 $. Bon nombre d'universités — et beaucoup d'établissements d'enseignement au pays, à vrai dire — ont accueilli énormément d'étudiants étrangers au sein de leur clientèle parce que c'est très payant.

Bon nombre de ces étudiants n'ont pas pu avoir accès à un logement ou à des soins de santé. Ce n'est pas tout. Ils ont assurément exercé des pressions sur le marché du travail, car un grand nombre d'entre eux sont venus après avoir démontré qu'ils avaient un certain niveau de ressources financières pour subvenir à leurs besoins pendant leur séjour, mais, dès leur arrivée au pays, ils ont demandé un permis de travail, et le gouvernement le leur a accordé, afin qu'ils puissent aller travailler, enlevant ainsi des emplois à de jeunes Canadiens.

Ne pensez-vous pas qu'il y a de jeunes Canadiens au pays qui peuvent occuper ces places dans ces universités? N'y a-t-il pas des Canadiens talentueux? Je dirais que les jeunes Canadiens sont parmi les plus brillants au monde et qu'on devrait leur offrir le premier choix et leur accorder ces places dans les programmes universitaires, même s'ils paient beaucoup moins qu'un étudiant étranger. L'université est assurément en conflit d'intérêts. Sachant qu'elle peut exiger 40 000 $ d'un étudiant, et 10 000 $ d'un autre, elle cherchera à faire venir plus d'étudiants pour accroître ses revenus.

Votre organisation a-t-elle déjà recommandé aux universités d'investir une partie de cet argent supplémentaire dans l'université, la collectivité, le logement et les infrastructures afin de soutenir les gens qui sont ici, ces étudiants étrangers?

**Gabriel Miller:** Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que notre priorité absolue doit être d'offrir et de créer des possibilités pour les Canadiens, et que nous avons des obligations envers nos collectivités. Il nous faut des niveaux d'immigration viables pour y parvenir. Ces niveaux ont diminué, et nous devons maintenant nous soucier d'attirer les gens que nous voulons encore accueillir.

Je dirais cependant, car c'est une précision très importante, que les étudiants étrangers contribuent à créer plus de places pour les étudiants canadiens. On croit souvent à tort que l'accueil d'étudiants étrangers mène à une réduction nette des places, mais en contribuant aux revenus de l'université, ces étudiants financent la capacité de l'établissement à former un plus grand nombre de Canadiens.

Nous avons des politiques très restrictives sur les droits de scolarité au pays, et les investissements des gouvernements dans les universités ne sont pas à la hauteur des besoins. Dans une certaine mesure, les étudiants étrangers contribuent à créer des possibilités pour nos propres étudiants, et je ne pense pas que c'est une politique que nous devrions accepter aveuglément. Nous devrions discuter de la façon dont nous créons des possibilités pour nos étudiants.

● (1720)

**La présidente:** Merci, monsieur Miller.

Merci, monsieur Menegakis.

Nous passons maintenant à Mme Sodhi, pour cinq minutes.

**Amandeep Sodhi (Brampton-Centre, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Monsieur Miller, je vais commencer par vous, si vous êtes d'accord.

Je crois que vous en avez également parlé dans votre déclaration préliminaire, mais nous savons qu'Universités Canada a souligné que l'éducation internationale contribue à hauteur de plus de 39 milliards de dollars au PIB du Canada et soutient, je crois, plus de 400 000 emplois au Canada. Au-delà de sa contribution économique directe, l'éducation internationale contribue également à renforcer l'innovation en recherche et la main-d'œuvre future du Canada.

À votre avis, comment le fait d'attirer des étudiants et des chercheurs étrangers renforce-t-il la compétitivité économique à long terme du Canada, et comment pouvons-nous mieux tirer parti de l'éducation internationale pour répondre aux besoins en main-d'œuvre du pays?

**Gabriel Miller:** Pour répondre à votre première question, permettez-moi de dire que cette contribution est très importante à plusieurs égards. D'abord, pour que le Canada soit concurrentiel dans l'économie de demain, qui repose en grande partie sur la recherche de pointe dans des domaines comme l'intelligence artificielle, qu'il s'impose à l'échelle mondiale dans l'économie de l'IA, et que nous puissions créer des emplois et de la richesse en offrant ces possibilités à nos enfants, nous avons besoin de talents de calibre mondial. Nous devons les former ici. L'intervenante précédente a tout à fait raison de dire qu'il y a beaucoup de talents au Canada et que nous devons leur créer des débouchés. Par contre, pour y arriver, il faudra dans bien des cas miser sur des talents d'autres régions du monde.

L'Inde en est un excellent exemple. Le pays est désormais la plus importante source d'ingénieurs au monde. Si vous essayez de bâtir une économie technologique de calibre mondial sans leur participation, bonne chance.

Deuxièmement, pendant leurs études, ces étudiants viennent au Canada et aident à soutenir le milieu universitaire. Ils contribuent à créer des emplois dans les environs. Certains, dans le cadre d'un processus distinct, finissent par venir s'installer ici, puis deviennent des entrepreneurs, des ingénieurs et des médecins au Canada. Cependant, bon nombre d'entre eux rentrent chez eux et nouent des relations commerciales avec le Canada. À un moment où nous nous efforçons désespérément de diversifier nos relations commerciales dans le monde entier, nous n'avons pas meilleur atout que les relations entre le Canada et ceux qui sont venus étudier ici.

**Amandeep Sodhi:** Universités Canada a également dit que la Stratégie en matière de compétences mondiales constitue un outil important. Quels aspects de cette stratégie trouvez-vous les plus efficaces pour aider les universités canadiennes à attirer des talents internationaux, et pourquoi?

**Gabriel Miller:** Je tiens à préciser d'emblée que je ne me considère pas comme un expert de tous les aspects de la stratégie. Ce que je dirais, c'est qu'il est extrêmement précieux de pouvoir créer des voies d'accès directes et accélérées pour les personnes qui possèdent des compétences, des talents ou des titres de compétence dont l'incidence économique est importante au Canada. À titre d'exemple, le Canada vient de recruter 60 chercheurs de calibre mondial dans le nouveau Programme des chaires de recherche du gouvernement. Notre capacité à traiter rapidement leurs demandes de visa et à les aider à venir mettre leurs compétences au profit du Canada est d'une importance capitale.

**Amandeep Sodhi:** Je crois qu'il nous reste un peu moins d'une minute et demie. Je vais vous donner ce temps pour dire ce que vous voulez au Comité, qu'il s'agisse de formuler des recommandations ou de revenir sur des réponses précédentes que vous aimeriez approfondir.

● (1725)

**Gabriel Miller:** Merci.

Je tiens à dire que les préoccupations soulevées par les membres du Comité sont sérieuses. Nous sommes à un moment charnière pour le Canada. L'immigration a grandement contribué à la réussite de notre pays. Je crois que nous sommes sur le point de commencer à rétablir la confiance des Canadiens en raison des changements apportés par le gouvernement.

Le débat actuel ne porte pas sur les seuils. Il ne s'agit pas d'un plafond. Le plafond est la réalité. Ce n'est pas le problème sur le terrain. L'enjeu est le suivant: le Canada peut-il recruter les personnes qu'il veut et dont il a besoin en respectant ce plafond? Il y a des mesures très concrètes que nous pouvons prendre pour y parvenir.

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Sodhi.

Merci, monsieur Miller.

[*Français*]

Monsieur Deschênes, vous avez maintenant la parole pour deux minutes et demie.

**Alexis Deschênes:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Monsieur Grondin, nous avons peut-être manqué un peu de temps tantôt lorsque vous nous parliez des effets concrets qu'a eus pour vous le resserrement des règles touchant les travailleurs étrangers temporaires. Je veux vous donner le temps de compléter votre réponse. Comment ça a influencé la capacité de votre entreprise à produire des biens?

**Simon Grondin:** Ça a diminué notre capacité, c'est très clair. Notre capacité directe est moindre. Parce que nous avons des entreprises aux États-Unis et dans l'Ouest canadien, nous avons été capables de combler les besoins autrement. C'est le travail qui doit être fait. Pour nous, l'important, c'est de bien servir nos clients. Nous avons pris des mesures pour le faire. En faisant ça, nous avons été obligés de grossir nos usines américaines, où le talent était disponible.

**Alexis Deschênes:** J'ai visité d'autres entreprises manufacturières où on me disait que, parfois, quand il y avait une baisse du nombre de travailleurs étrangers temporaires, il fallait supprimer au complet des quarts de travail, ce qui pouvait entraîner des pertes d'emploi parmi les travailleurs qui sont là depuis plus longtemps. Est-ce que ça a été le cas chez vous?

**Simon Grondin:** Ça n'a pas été le cas, particulièrement. Est-ce que ça pourrait arriver? Oui, ça pourrait arriver.

Par exemple, si notre capacité à faire de l'assemblage mécanique diminue, qu'on le veuille ou non, ça aura un impact sur le nombre de soudeurs ou de machinistes dont j'ai besoin. Tout ça est intrinsèquement lié à ce que nous produisons comme biens.

**Alexis Deschênes:** Vous…

**Simon Grondin:** Ça ne nous est pas arrivé, mais ça pourrait arriver.

**Alexis Deschênes:** Je vous remercie beaucoup de votre temps, monsieur Grondin.

Monsieur Miller, je vais prendre mes dernières secondes de temps de parole pour m'adresser à vous. Pourriez-vous nous donner la perspective des universités québécoises, particulièrement celles en région? Comment sont-elles présentement touchées par la réduction importante du nombre d'étudiants étrangers?

**Gabriel Miller:** Je vous remercie beaucoup de cette question. Je vais essayer d'y répondre en français.

C'est une grande préoccupation, parce que les universités ont besoin de ces étudiants pour soutenir leurs programmes, qui éduquent les citoyens du Québec aussi. C'est aussi une grande préoccupation pour leurs communautés parce que, dans plusieurs cas, elles ont besoin de plus de travailleurs et de talents pour faire croître l'économie et développer de nouvelles entreprises. Donc, elles veulent travailler de très près avec les provinces et le gouvernement fédéral.

**La présidente:** Merci, monsieur Miller.

[*Traduction*]

Je suis vraiment désolée. Je dois vous interrompre. Nous avons presque terminé.

[*Français*]

Merci, monsieur Deschênes.

[*Traduction*]

Il reste environ deux minutes pour M. Jackson et M. Chang.

Monsieur Jackson, vous avez deux minutes.

**Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC):** Merci, madame la présidente.

Monsieur Miller, vous avez mentionné qu'il faut attirer des étudiants talentueux. Nous avons reçu une témoin tout à l'heure, et nous lui avons posé des questions sur le taux de chômage de 13 % qui frappe les jeunes partout au pays. Que pensez-vous de ces étudiants? Pourquoi ne comblent-ils pas bon nombre des programmes dans lesquels nous devons attirer des étudiants internationaux talentueux, comme vous l'avez dit?

**Gabriel Miller:** Eh bien, l'arrivée de personnes hautement talentueuses stimule la croissance de l'économie canadienne et va créer davantage de possibilités pour nos propres travailleurs et étudiants.

**Grant Jackson:** Vous pensez qu'il doit y avoir plus d'étudiants internationaux dans ces programmes dont nous avons besoin pour l'économie émergente, afin que les 13 % de jeunes chômeurs au pays puissent eux aussi accéder à ces mêmes postes.

**Gabriel Miller:** Non. Je pense que le Canada doit atteindre les objectifs modestes qu'il s'est fixés pour attirer des étudiants universitaires talentueux, car ces gens nous aideront à être concurrentiels dans les secteurs économiques les plus exigeants et les plus importants de l'économie mondiale d'aujourd'hui.

**Grant Jackson:** Ils nous aideront également à financer les programmes, car en fin de compte, tout dépend de ce qu'on fait payer aux étudiants internationaux.

**Gabriel Miller:** Ce n'est pas le cas pour le Canada. Je pense que le Canada doit attirer des gens qui contribuent à leurs collectivités et à l'économie.

● (1730)

**Grant Jackson:** Qu'en est-il de votre organisation et de ses membres?

**Gabriel Miller:** Son objectif est de renforcer nos établissements et les communautés dont ils font partie: c'est notre mission. Nous avons besoin d'universités fortes pour que notre économie prospère.

**Grant Jackson:** Au cours des dernières années, jusqu'à l'entrée en vigueur de ces changements tout récemment, votre organisation a-t-elle demandé à ses membres de mettre de côté une partie de l'argent qu'ils recevaient des étudiants internationaux pour construire plus de logements sur les campus, par exemple?

**Gabriel Miller:** Les universités sont parmi les plus grands fournisseurs de logements au pays. Nous en offrons 130 000...

**Grant Jackson:** On a quand même des exemples d'étudiants étrangers qui vivent entassés les uns sur les autres dans plusieurs régions urbaines.

**Gabriel Miller:** La plupart de ces exemples proviennent d'endroits où les collèges privés d'enseignement professionnel abusaient largement du système. Les universités se sont, dans l'ensemble, montrées très réceptives.

**Grant Jackson:** Rien qu'à l'Université de Brandon, dans ma circonscription, qui est une région très petite et très rurale, il y a une liste d'attente pour toutes les résidences universitaires. Les étudiants ont du mal à trouver un logement dans la municipalité. Je me demande si votre organisation a préconisé cette pratique.

**La présidente:** Je vous remercie, monsieur Jackson.

Merci, monsieur Miller.

Il reste deux minutes pour M. Chang.

**Wade Chang (Burnaby Central, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Monsieur Miller et madame Hirstwood, le Canada cherche à diversifier ses relations commerciales et à réduire sa dépendance à l'égard d'un petit nombre de marchés.

Comment le fait d'attirer des talents du monde entier, en particulier des personnes ayant une expérience internationale, des compétences linguistiques et une connaissance des marchés étrangers, peut-il aider les entreprises canadiennes à percer de nouveaux marchés et à renforcer notre résilience économique? Quel rôle le gouvernement fédéral peut-il jouer à cette fin?

**Shelley Hirstwood:** Merci.

C'est une occasion en or. La diversification des marchés est complexe. Tout le monde dit: « On va pénétrer un nouveau marché. » Cela nécessite des certifications. Cela nécessite des relations. Attirer ces talents aide à établir les relations nécessaires pour vraiment créer certaines de ces voies commerciales.

Je pense qu'il y a une réelle occasion d'utiliser cette main-d'œuvre spécialisée et qualifiée dont les entreprises ont besoin pour être concurrentielles sur ces marchés, tout en établissant ces relations.

**Gabriel Miller:** C'est l'une des dimensions les plus importantes de cet enjeu.

Si on prend juste l'exemple de l'Inde, c'est maintenant l'économie qui connaît la croissance la plus rapide au monde. Le pays sera bientôt le plus grand du monde. Un pourcentage énorme de notre relation économique avec l'Inde repose sur la recherche et l'éducation. Des liens ont ainsi été créés entre les deux pays, qui contribueront à renforcer les relations commerciales.

Nous avons la possibilité de faire la même chose partout dans le monde si nous coordonnons les efforts de nos universités avec ceux de nos délégations commerciales et de notre programme international fédéral.

**Wade Chang:** Merci.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Chang.

Je tiens à remercier tous les témoins de leurs excellents témoignages et de la patience dont ils ont fait preuve en répondant à tant de questions aujourd'hui.

Merci, chers collègues, pour toutes vos excellentes questions.

C'est ce qui conclut notre réunion d'aujourd'hui. Nous poursuivrons cette étude jeudi. Je sais que j'ai dit que j'allais m'occuper de quelques affaires, mais j'en discuterai avec vous tous en privé.

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

## PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

## SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca